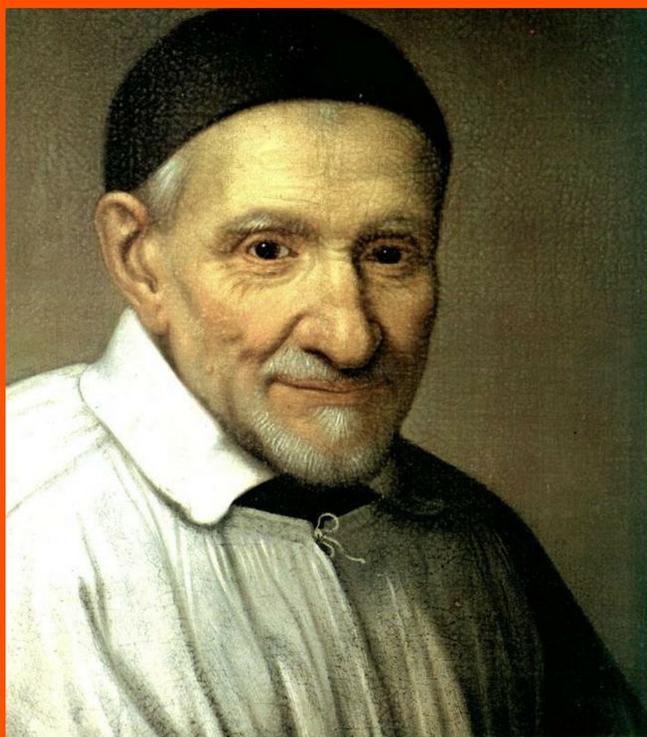


VINGENTIANA

41e année- N° 1:
Janvier/Février 1997



DOSSIER:
Formateurs du clergé

le 19 octobre 1996

Aux Lazaristes à travers le monde

Mes très chers Confrères,

La grâce et la paix de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus Christ soient avec vous!

Alors que je me préparais pour la canonisation cette année, j'ai lu les lettres de Jean-Gabriel Perboyre. Juste après avoir reçu la nouvelle qu'il pouvait se rendre en Chine, il écrivit à son oncle: "Combien je me sens heureux d'une si admirable vocation." Il aimait sa vocation de missionnaire et, dès son arrivée sur le continent chinois, ce fut tout de suite évident qu'il aimait le peuple chinois. Aujourd'hui, où nous insistons tant sur l'inculturation, il est intéressant de noter tous les moyens qu'il utilisa pour s'adapter à la vie chinoise. Il a pris la tenue, les vêtements et les coutumes du peuple. "Si vous pouviez me voir un peu maintenant," écrit-il presque en riant à son frère Jacques, décrivant le spectacle qu'il offrait dans son accoutrement chinois, sa tête rasée, sa longue queue et ses moustaches, et mangeant avec des bâtonnets. Il travailla dur pour apprendre la langue. De fait, il aimait l'étudier et il sentait qu'il se débrouillait correctement en chinois. Il trouvait passionnant ses intonations et son écriture. "Pour les Chinois," écrit-il, "lire ou réciter, c'est chanter."

En cette année au cours de laquelle nous avons tant réfléchi sur Perboyre, je vous écris, une fois de plus, au sujet de nos nouvelles missions internationales. D'abord, laissez-moi vous donner quelques flashes (des informations plus complètes paraîtront dans *Nuntia*). Puis, je lancerai un appel, comme je l'ai fait dans les années passées.

QUELQUES NOUVELLES

- **Chine** _ Je suis très heureux de vous dire que deux confrères, Joseph Loftus et Thomas Sendlein, sont maintenant sur le continent, étudiant à plein-temps le chinois à Pékin. Une Fille de la Charité, Sr. Kathleen Grimley, enseigne l'anglais, à plein temps, dans le Sichuan. Deux autres confrères, Pawe_ Wierzbicki et Y. Kusno Bintoro, sont arrivés à présent à Taiwan pour se joindre à l'équipe missionnaire, avec un troisième, Henk De Cuijper, sur le point d'arriver.
- **Rwanda** _ Victor Bieler, Assistant pour les Missions, et Aurelio Londoño, Visiteur de Colombie, viennent de rentrer de Ruhengeri et Kigali où ils ont exploré des possibilités pour la Province de Colombie de prendre en charge une nouvelle mission. La décision d'y aller présente une vraie difficulté pour chacun de nous, à cause de la violence tragique qui a ravagé le Rwanda ces dernières années. Néanmoins, lors de la très large consultation que nous avons faite, nombreux sont ceux qui nous ont encouragés à faire le pas pour rejoindre les 30 Filles de la Charité qui y sont déjà à l'oeuvre.
- **Sibérie** _ L'été dernier, deux confrères de la Province de Pologne, Maciej Kuczak et Krzysztof Waryan, ont visité le terrain de la future mission à Nasnij Tagil et m'ont envoyé un rapport complet sur les possibilités de ministères là-bas. Le Visiteur de Pologne vient de m'informer que l'équipe sera en place à Nasnij Tagil en septembre prochain.

- **Albanie** _ Cette mission a grandi très rapidement. Il y a maintenant sept confrères et quatre communautés de Filles de la Charité. Le travail est centré à Rrëshen et rayonne vers de nombreuses communautés dans les montagnes. La Province de Naples a désormais la responsabilité de la mission, soutenue par l'aide financière et en personnel des Provinces de Rome et de Turin.
- **Tanzanie** _ Cette mission aussi se développe bien. Cinq confrères sont à Mbinga et Mpepai, avec la promesse de deux de plus prochainement. La zone où nous servons est très isolée et très pauvre. Les Soeurs de la Miséricorde de St. Vincent de Paul, avec lesquelles nous travaillons très étroitement, augmentent elles aussi très rapidement avec plus de 120 jeunes soeurs tanzaniennes.
- **Kharkiv, Ukraine** _ Là, les confrères sont sur le point de construire une maison et un centre pastoral. C'est très encourageant de voir que des jeunes, de diverses régions de l'Ukraine, sont déjà entrés au séminaire comme candidats pour la Congrégation.
- **El Alto, Bolivie** _ J'ai visité cette mission au cours de l'année et fait l'expérience à la fois de la beauté et des difficultés de la haute altitude. Les confrères, là aussi, vont commencer la construction d'une maison pour la communauté. Ils viennent d'être rejoints par les Filles de la Charité de la Province de Bolivie. À l'heure où je vous écris, Victor Bieler visite El Alto.
- **Îles Salomon** _ Le nouveau séminaire est presque achevé. Les confrères, après y avoir vécu et travaillé pendant plusieurs années dans des locaux provisoires, sont pressés de s'installer d'une façon plus stable avec les séminaristes.
- **Mozambique** _ Le séminaire de Xai-Xai, dirigé par la Province du Mexique, déborde d'élèves. Malgré maintes difficultés au début (malaria, délais de construction), les confrères y sont très heureux.

Nous continuons à prendre des dispositions pour renforcer quelques-unes de nos autres missions très pauvres. Je viens de lancer un appel direct aux trois Visiteurs du Brésil et au Visiteur du Portugal afin qu'ils donnent une aide en personnel à la Vice-Province du Mozambique. Deux autres confrères ont été nommés, à plein temps, pour la Province de Cuba, les Pères Miguel Ángel Renes et Gilbert Walker, mais ils attendent toujours leurs visas.

Bien sûr, à côté des nouvelles missions internationales, beaucoup de provinces continuent à dépenser des ressources énormes, en personnel et en argent spécialement, pour affermir nos nombreuses autres missions à l'extérieur. J'en suis très reconnaissant.

UN APPEL

Lors d'une récente séance de notre Conseil Général nous avons décidé que, pendant quelques années, nous consoliderons les missions internationales mentionnées ci-dessus avant d'en ouvrir de nouvelles. En attendant, nous confions ces missions progressivement à différentes provinces de la Congrégation de sorte que leur administration et leur avenir soient mieux assurés. En même temps, la Curie continuera de soutenir les nouvelles missions par l'aide financière, et souvent avec du personnel aussi. Je suis certain que vous avez déjà noté dans cette lettre et dans d'autres que nous essayons également de travailler très étroitement avec les Filles de la Charité dans ces missions et avec d'autres branches de la Famille

Vincentienne élargie. En réalité, la collaboration avec des membres de notre famille a été parfois le motif pour entreprendre une nouvelle mission (ex: Tanzanie, Rwanda). Comme vous l'avez certainement noté aussi, un certain nombre de nos nouvelles missions sont liées au travail dans un séminaire (ex: les Îles Salomon, Xai-Xai). C'est encourageant de voir que, dans plusieurs missions, il y a des vocations non seulement pour le clergé diocésain mais aussi pour la Congrégation.

L'appel de cette année est très simple:

1. Nous avons besoin de volontaires supplémentaires pour toutes les missions mentionnées ci-dessus. Les besoins sont particulièrement urgents
 - au Mozambique, où nous sommes un petit nombre et la pauvreté est frappante: ce pays est souvent cité aujourd'hui comme le plus pauvre du monde,
 - à Cuba, où aussi nous sommes peu nombreux, la nourriture manque, et les confrères et les soeurs oeuvrent dans de grandes difficultés.
 - à La Moskitia au Honduras, une mission isolée pour laquelle j'ai à plusieurs reprises fait appel mais, jusqu'à maintenant, il y a eu peu de volontaires.

Nous avons aussi des besoins dans plusieurs pays islamiques (ex: Algérie) où la vie et le ministère sont difficiles.

2. Présentement, aux Îles Salomon, nous avons le besoin assez urgent d'un ou deux confrères anglophones, à plein temps, qui pourraient enseigner des cours de base en théologie. Le programme dans lequel sont intégrées les études de philosophie et de théologie s'étale sur cinq ans. En plus de ces confrères à plein temps, il serait aussi utile d'avoir des volontaires qui pourraient travailler au séminaire un semestre, de temps en temps. Par exemple, des professeurs de séminaire ou des professeurs de théologie en université d'autres pays pourraient offrir leurs services aux Îles Salomon durant un semestre ou un trimestre.
3. Pour la mission en Sibérie, nous avons besoin d'un plus grand nombre de confrères pouvant parler, ou apprendre, le russe et/ou l'allemand.

St. Vincent avait un grand amour pour les missions. Dans sa vieillesse il racontait aux confrères combien il aurait voulu s'y rendre lui-même. Jusqu'à la fin de sa vie il a gardé une vision universelle qui lui donnait le désir ardent de voir l'évangile prêché jusqu'aux contrées les plus éloignées de la terre. Il a parlé éloquemment de notre vocation: "Imaginons-nous qu'il (Christ) nous dit: `Sortez, missionnaires, sortez; quoi! vous êtes encore ici, et voilà de pauvres âmes qui vous attendent ...'" (SV XI, 134). Je vous encourage, mes frères, à avoir ce même amour ardent pour les missions. "Qu'un bon missionnaire est de grand prix! Il faut que Dieu le suscite et le façonne, c'est l'ouvrage de sa toute-puissance et de sa grande bonté" (SV VII, 613).

Votre frère en St. Vincent,

Robert P. Maloney, C.M.
Supérieur Général

INFORMATIONS ET CRITÈRES POUR CEUX QUI ÉCRIVENT

1. Si vous souhaitez vous proposer, je vous prie de bien vouloir envoyer votre lettre de manière à ce qu'elle arrive à Rome pour le 15 décembre 1996.

2. Afin que je puisse lire les lettres toutes ensemble et qu'elles puissent être soigneusement triées, je vous prie de rédiger l'enveloppe comme suit:

Robert P. Maloney, C.M.
MISSIONS
Congrégation de la Mission
Via dei Capasso, 30
00164 ROMA
ITALIE

3. Certes, il serait utile de connaître la langue auparavant, mais ce n'est pas absolument nécessaire. Un temps d'étude de la culture et de la langue sera accordé au missionnaire. Les modalités varieront selon les missions.

4. Bien que nous ayons décidé de ne pas établir une limite d'âge impérative, il est nécessaire que le missionnaire ait une santé suffisamment bonne.

5. Les confrères qui se proposent, lorsqu'ils enverront leur lettre au Supérieur Général, devront en informer leur Visiteur.

6. Votre lettre devra donner des informations générales sur vous-même, votre expérience du ministère et votre formation. Elle devra aussi exprimer les intérêts particuliers que vous avez, comme la mission à laquelle vous aimeriez participer.

7. Même si vous avez déjà écrit dans le passé, n'hésitez pas à me contacter de nouveau.

Aux membres de la Congrégation de la Mission

Mes bien chers Confrères,

La grâce de Notre Seigneur soit toujours avec vous!

Au cours de l'Avent, ces dernières années, nous avons médité sur la magnifique série de caractères que Matthieu et Luc placent sur la scène de l'Avent: Marie, Mère de Jésus, modèle des disciples, qui acquiesce et répond: "Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon ta parole" (Lc 1,38); Jean le Baptiste, direct et austère, héraut dont la voix crie: "Préparez le chemin du Seigneur" (Lc 3,4); Isaïe le prophète, qui se tient à l'arrière-plan et proclame: "Voici que je vais faire du nouveau, qui déjà paraît, ne l'apercevez-vous pas?" (Isaïe 43,19); Joseph, le silencieux, le juste, qui plonge son regard émerveillé dans le Mystère transcendant de Dieu et l'accepte dans la Foi (Mt 1:18-25).

Il y a aussi, dans le Nouveau Testament, d'autres récits assez subtils de la venue de Jésus dans le monde. Ils ont leur allure et leur beauté propres, tout en étant radicalement différents des belles histoires racontées par Matthieu et Luc. Permettez-moi, en cet Avent, de mettre l'accent sur l'un d'entre eux. C'est probablement, dans le Nouveau Testament, la première présentation de la venue du Seigneur, précédant de plusieurs décennies les récits de l'Enfance. En écrivant aux Philippiens, Paul emprunte une hymne en usage chez les premiers Chrétiens; cette hymne contient plusieurs mouvements qui montent en crescendo jusqu'à son point culminant. Paul la modifie légèrement pour l'adapter à ses fins, et, par manière de préface, fait un appel direct à ses lecteurs: "Comportez-vous entre vous comme on le fait en Jésus-Christ" (Ph 2,5):

L'HYMNE

SES MOUVEMENTS

⁶ Lui qui était de condition divine, n'a pas considéré comme une proie à saisir d'être l'égal de Dieu.	Le statut du Christ et son attitude
⁷ Mais Il s'est dépouillé, prenant la condition de serviteur, devenant semblable aux hommes;	1 ^{ère} Humiliation
⁸ et par son aspect, reconnu comme un homme, Il s'est abaissé, devenant obéissant jusqu'à la mort, [et la mort sur une croix].	2 ^{ème} Humiliation
⁹ C'est pourquoi Dieu l'a souverainement élevé et Lui a confié le Nom qui est au-dessus de tout nom,	Exaltation
¹⁰ Afin qu'au Nom de Jésus, tout genou fléchisse dans les cieus, sur la terre et sous la terre	1 ^{er} Hommage
¹¹ Et que toute langue confesse que	2 ^{ème} Hommage

le Seigneur c'est Jésus Christ,
à la gloire de Dieu le Père.

C'est une hymne admirable. Des chrétiens sans nombre lui ont donné vie au long des siècles. Saint Vincent aimait à la citer (cf SV II, 338; XII, 201, 368, 426). Nous la proclamons comme cantique chaque samedi dans notre prière du soir.

Pour cet Avent, laissez-moi vous suggérer deux thèmes vincentiens que ce chant nous donne à entendre:

1. Le premier thème, le dépouillement de soi, a donné naissance à toute une école de pensée chrétienne, qui a eu sur Saint Vincent une profonde influence. Vous vous rappelez ses avis à Antoine Durand, récemment nommé supérieur du Séminaire d'Agde: "Il vous faut donc, Monsieur, vous vider de vous-même pour vous revêtir de Jésus-Christ" (SV XI, 343). Sous l'influence de la pensée de Paul, Vincent a mis la mortification parmi les cinq vertus de la Compagnie; il nous a invités à nous vider de nous-mêmes afin que le Seigneur puisse nous remplir de Lui. Mais ce que Paul veut dire est en réalité beaucoup plus profond: il déclare que Jésus, dès sa naissance, s'est voulu librement dénué de tout pouvoir, prenant sur Lui la condition humaine qui aboutit inévitablement à la mort, et même à la forme terrible de mort réservée aux esclaves dans le monde romain: la croix.

Sûrement Saint Jean Gabriel Perboyre, sur qui nous avons si souvent médité cette année, s'est identifié de façon dramatique avec le message de cette hymne. C'est ce que font aussi tous ceux qui consacrent de tout cœur leur vie aux pauvres, se tenant à leurs côtés dans leur impuissance. Les récits de l'Enfance nous enseignent cette même vérité d'une manière plus descriptive. Jésus naît parmi les pauvres d'Israël. Il n'y a pas de place pour lui à l'hôtellerie, si bien que sa première demeure est une mangeoire. D'humbles bergers sont les premiers à venir L'adorer (Lc 2, 7-16).

2. Un second thème vincentien de ce passage, la proclamation du Seigneur incarné et ressuscité, est fondamental pour notre vocation. C'est le sommet de l'hymne. Mais la proclamation de ce qu'il chante, n'est pas seulement celles des Apôtres, des missionnaires et des catéchistes; disons plutôt que, dans un éclat de joie, l'hymne crie que toute langue (au ciel, sur terre et sous la terre) proclame: "Jésus-Christ est Seigneur!" L'Église primitive professait sa foi précisément par ce credo fait d'une seule et simple phrase (cf 1 Cor 12,3; Rom 10, 9). C'est la Bonne Nouvelle: Jésus qui s'est identifié aux sans-pouvoir, a été élevé par Dieu son Père à la dignité de Seigneur de l'univers. C'est exactement le même message qui est chanté par l'ange dans l'évangile de Luc: "Je viens vous annoncer une Bonne Nouvelle qui sera une grande joie pour tout le peuple: il vous est né aujourd'hui dans la ville de David un Sauveur qui est le Christ Seigneur" (Lc 2, 10-11).

Il est crucial que ce simple Credo ait une place dominante dans nos vies. Il n'y a presque rien que Saint Vincent n'ait répété aussi souvent à sa famille que ceci: le Verbe incarné, qui est maintenant le Seigneur ressuscité, est le centre. Dans toute notre tâche d'évangélisation, dans tout notre service, Jésus doit être l'objectif. Que ce soit à Addis Abeba, ou à New York, que ce soit dans un hôpital pour malades du sida ou dans la chaire d'une église, notre personne, le don que nous apportons ou les paroles que nous prononçons, doivent proclamer: "Jésus-Christ est Seigneur à la gloire de Dieu le Père." Dans la tradition vincentienne, nous proclamons cette bonne nouvelle:

1) par le langage des actes (cf SV II, 4): en réalisant ces oeuvres de justice et de miséricorde, en signe que le Règne de Dieu est vraiment vivant parmi nous: il s'agit de nourrir les affamés, de donner à boire aux assoiffés, de les aider à trouver les causes de leur faim et de leur soif, et les moyens de les soulager;

2) par le langage des mots: en annonçant avec une conviction profonde la présence du Seigneur, son amour, l'offrande à tous de son pardon et de son accueil;

3) par le langage des relations: en étant *avec* les pauvres, en travaillant *avec* eux, en formant une communauté qui révèle l'amour du Seigneur pour tous.

L'Avent est un temps de réflexion sereine. Je vous encourage, mes frères, à en faire un moment où vous assumiez plus pleinement la condition humaine que nous partageons avec Jésus, avec ses joies et ses peines, avec ses moments d'acceptation et de rejet, de santé et de maladie et même de mort. J'espère aussi que cet Avent sera un temps où toute la Congrégation pourra s'identifier plus pleinement aux pauvres dans leur indigence, comme l'a fait Jésus, le Verbe fait chair. Alors nous pourrons certainement proclamer avec plus de vérité qu'Il est Seigneur, puisque c'est dans son humiliation - nous dit Saint Paul - qu'Il est exalté, c'est dans sa mort qu'Il ressuscite.

Votre frère en St. Vincent,

Robert P. Maloney, C.M.
Supérieur Général

Nominations et confirmations du Supérieur Général

DATE	NOM	OFFICE	PROVINCE
20/09/96	Michael McCullagh	Directeur FdlC 1/6	Ethiopie
12/11/96	Manuel González	Visiteur 1/6	Mexique
22/11/96	Franciscus Hardjodirono	Visiteur 2/3	Indonésie
16/12/96	Rolando Delagoza	Procureur près le St-Siège	Curie Générale
28/12/96	José María Maside	Visiteur 1/3	Salamanque
03/01/97	Santiago Azcárate	Visiteur 1/4	Saragosse
20/01/97	Hubert Lignée	Responsable spirituel FdlC	Cameroun
13/02/97	Tibor Dusik	Visiteur 1/6	Hongrie
18/02/97	Bronislaw Sienczak	Visiteur 1/3	Pologne
04/02/97	Bruno Gonella	Visiteur 1/6	Turin
18/02/97	Rolando Delagoza	Archiviste	Curie Générale

Notre ministère d'aide à la formation du clergé diocésain¹

- hier et aujourd'hui -

Robert P. Maloney, C.M.

Durant les dernières années de sa vie² surtout, saint Vincent aimait parler de la formation du clergé diocésain. *Au commencement, la Compagnie ne s'occupait que d'elle et des pauvres... mais dans la plénitude des temps, Dieu nous a appelés pour contribuer à faire de bons prêtres, à donner de bons pasteurs aux paroisses et à leur montrer ce qu'ils doivent savoir et pratiquer³*, confiait-il aux confrères le 6 décembre 1658. Il parle éloquemment de l'importance de ce travail, le décrivant dans les Règles communes comme *presque égal* à celui de prêcher les missions⁴. En d'autres occasions, il va jusqu'à dire que la formation du clergé est *égale* aux missions⁵. La formation du clergé diocésain est si fondamentale aux yeux de saint Vincent qu'il la présente dans les Règles communes comme l'un des buts de la Congrégation⁶. Nos Constitutions de 1984 font fidèlement écho à saint Vincent en ce qu'elles étendent le travail de formation aux laïcs :

La fin de la Congrégation de la Mission est de suivre le Christ Évangéliste des pauvres. Cette fin se réalise lorsque, fidèles à saint Vincent, Confrères et Communautés : ...3^o aident à la formation des clercs et des laïcs, les amenant à prendre une part plus grande dans l'évangélisation des pauvres.⁷

Le présent article porte sur notre mission vincentienne de formation du *clergé diocésain*. Il ne concerne donc pas directement la formation dans nos propres séminaires vincentiens, ni la formation des laïcs. Ces sujets sont certainement importants, mais je dois les remettre à plus tard et peut-être à quelqu'un d'autre! J'aborderai ici :

- I. Le ministère de formation du clergé diocésain, tel que préconisé par saint Vincent.
- II. Certains changements importants qui ont pris place entre le XVII^e et le XX^e siècle.
- III. Quelques réflexions sur la formation actuelle du clergé diocésain.

En réfléchissant sur le sujet, me remonte à la mémoire la liste impressionnante des confrères qui ont servi fidèlement dans ce ministère : parmi eux, Pierre Collet, Pierre-René Rogue, Louis-Joseph François, Jean-Henri Gruyer, Jean-Gabriel Perboyre, Fernand Portal, Guillaume Pouget, Pierre Coste, Raymond Chalumeau.

I. Formation du clergé diocésain telle que comprise par Saint Vincent

Sur cet aspect, saint Vincent voyait large et ses actions comportaient plusieurs facettes. Je vais tracer un bref tableau de celles-ci en six points principaux : les Missions, les Retraites aux ordinands, les Conférences des mardis, les Séminaires, les Retraites aux prêtres et le Conseil de conscience.

1. *Les Missions*

Bien que ce point soit parfois négligé, il ne fait aucun doute que les missions elles-mêmes ont été la première oeuvre pour laquelle saint Vincent dirigeait les énergies de la Congrégation vers la formation du clergé. Se référant aux missions, Abelly écrit :

*Outre toutes ces fonctions qui se pratiquent à l'égard des personnes laïques, M. Vincent voulait encore que ses missionnaires s'employassent, comme ils font, pendant le temps de leurs missions, à rendre tous les services qu'ils peuvent aux ecclésiastiques des lieux où ils travaillent; particulièrement par le moyen de conférences spirituelles, dans lesquelles ils traitent avec eux des obligations de leur état, des défauts qu'ils doivent principalement éviter, des vertus qu'ils sont obligés de pratiquer et qui leur sont les plus propres et convenables, et autres semblables sujets.*⁸

En fait, les récits des missions donnent de nombreux exemples de prêtres dont la vie a été changée par le travail des missionnaires. Ils montrent de toute évidence que très tôt la formation du clergé diocésain est devenue une préoccupation majeure pour saint Vincent, qui réalisait l'influence bonne ou mauvaise qu'elle pouvait jouer dans la vie des pauvres. Il affirme devant la communauté que son travail dans les missions l'a rendu conscient de l'importance de la formation adéquate d'un bon clergé.

2. *Les Retraites aux ordinands*

À maintes reprises, Saint Vincent raconte à quel point les prêtres diocésains de son temps sont mal préparés, et il se désole de l'influence désastreuse des mauvais prêtres. Et il n'était pas le seul de cet avis. Dès le début du XVII^e siècle Bérulle, Bourdoise, Olier, Eudes, et bien d'autres arrivaient à la même conclusion : la nécessité criante de réformer le clergé en France.

Comme pour ses autres oeuvres, Vincent souligne qu'il n'avait jamais pensé à organiser les retraites aux ordinands⁹. Par contre, il s'y est certainement employé avec grand plaisir. Les ordinands lui paraissaient «le plus riche et le plus précieux dépôt que l'Église nous pouvait mettre entre les mains»¹⁰.

Abelly nous révèle l'origine des retraites. Augustin Potier, évêque de Beauvais, demanda conseil à Vincent à propos de la réforme de son clergé. Vincent, reconnaissant la difficulté d'un changement dans la vie de ceux qui étaient ordonnés depuis longtemps, lui recommanda de commencer par les plus jeunes. En septembre 1628, Vincent, accompagné de deux autres confrères, donna la retraite aux ordinands de Beauvais. Ce fut un succès. En 1631, les ordinands commencèrent à venir au Collège des Bons-Enfants pour les retraites, et plus tard à Saint-Lazare. Aux environs de 1639, tout le clergé à Paris, quel que soit son diocèse d'appartenance, devait participer à ces retraites. Les exercices avaient lieu six fois dans l'année jusqu'en 1643, et par la suite, cinq fois par année. On dit qu'à Paris seulement, durant la vie de saint Vincent, 12 000 nouveaux prêtres ont participé aux retraites des ordinands¹¹. Depuis Paris, elles se sont rapidement répandues dans plusieurs villes : Richelieu, Notre-Dame-de-la-Rose dans le diocèse d'Agen, Troyes, Angoulême, Reims, Noyon, Chartres, Saintes, et d'autres¹². À partir de 1642, à Rome, les exercices ont été

offerts sur une base facultative. Puis en 1659, le Pape Alexandre VII obligea tous les ordinands à participer à ces retraites à la maison des Lazaristes.

De cinq à six cents ordinands passaient chaque année à Saint-Lazare seulement. Deux ans après le début des retraites à Paris, saint Vincent écrivait :

Il a plu à la bonté de Dieu de donner une bénédiction toute particulière et qui n'est pas imaginable aux exercices de nos ordinands. Elle est telle que tous ceux qui y ont passé, ou la plupart, mènent une vie telle que doit être celle des bons et parfaits ecclésiastiques.¹³

Au Collège des Bons-Enfants, l'horaire des retraitants était plutôt terrifiant. Lever à quatre heures trente du matin pour la méditation. Instructions sur la façon de bien méditer à cinq heures, puis les Petites Heures en commun à six heures. Une messe chantée suivait. Saint Vincent attachait beaucoup d'importance à la façon de bien célébrer cette eucharistie, comme modèle pour les ordinands¹⁴. Après la messe, rassemblement pour une conférence théologique d'une heure. Des petits groupes de dix ou douze personnes étaient ensuite formés pour discuter du thème de la conférence. Pendant le dîner, à onze heures, on écoutait *L'instruction aux prêtres* de Molina. Les ordinands étaient ensuite libres pour une heure d'échange, suivie des Vêpres et de Complies (à une heure qui nous semble plutôt étrange aujourd'hui!). Venait ensuite l'instruction sur les cérémonies de la messe. À seize heures, participation à une autre conférence théologique d'une heure, suivie de Matines et Laudes du jour suivant, selon la pratique du temps! Ensuite, arrivait le souper suivi d'une période d'échange. Le soir, à vingt heures, rassemblement pour un examen de conscience et la prière du soir. Puis, c'était le grand silence et chacun allait au lit.

Saint Vincent et trois de ses amis (Nicolas Pavillon, François Perrochel et Jean-Jacques Olier) avaient composé un manuel de retraites intitulé *Entretien des Ordinands*. Il n'a jamais été imprimé. Il n'en reste que quelques copies manuscrites¹⁵. Vincent avait soumis son manuel à plusieurs docteurs de la Sorbonne pour commentaires. Ceux-ci l'ont assuré qu'il contenait tout ce qui était nécessaire pour bien exercer le ministère sacerdotal.

Il pourrait être utile, ici, de vous présenter un graphique des sujets traités durant ces retraites.

Conférences aux Ordinands

Jours	Matin : Théologie morale	Après-midi
1	Les censures de l'Église en général.	La prière mentale : raisons de la pratiquer, en quoi elle consiste, méthodes et moyens de la pratiquer.
2	Les censures en particulier : excommunication, suspension, interdit, irrégularité.	La vocation à l'état ecclésiastique : l'importance d'être appelé par Dieu.
3	Le sacrement de pénitence : institution, forme, effets et conditions nécessaires au confesseur pour bien l'administrer.	L'esprit ecclésiastique. Obligation de le posséder.
4	Les dispositions pour recevoir le sacrement de pénitence : contrition, confession, satisfaction. Indulgences.	Les ordres en général : institution, nécessité, matière, forme, effets, différences, dispositions nécessaires pour les recevoir.
5	Les lois humaines et divines, le péché en général : division, circonstances, espèces, causes, effets, nature et remèdes.	La tonsure : obligations qu'elle impose, qualités requises.
6	Les trois premiers commandements du décalogue : les devoirs de l'homme envers Dieu, en particulier les trois vertus théologiques, la vertu de religion et ses actes.	Les ordres mineurs : définition, matière, forme, fonctions et vertus nécessaires.
7	Les sept autres commandements qui se rapportent au prochain.	Le sous-diaconat et ses vertus propres, spécialement la chasteté.
8	Les sacrements en général. La confirmation et l'eucharistie comme sacrements.	Le diaconat et ses vertus propres, en particulier la charité envers le prochain.
9	L'eucharistie comme sacrifice; l'extrême-onction; le mariage.	La prêtrise et la connaissance requise pour remplir dignement ses fonctions.
10	Le symbole des apôtres expliqué article par article selon ce que le prêtre doit savoir, avec les conseils nécessaires pour pouvoir l'enseigner.	La vie ecclésiastique dans la perspective que l'ordinand doit mener une vie bien plus sainte que les laïques.

De fait, les retraites aux ordinands n'ont pas continué longtemps après la mort de saint Vincent. Elles sont graduellement tombées en désuétude lorsque les séminaires se sont répandus à travers la France. Au moment de l'Assemblée Générale de 1668, les confrères parlaient des retraites aux ordinands comme chose du passé¹⁶.

3. *Les Conférences des mardis*

Vincent en voyait la nécessité davantage que les retraites. À partir de 1633, il commença à rassembler les prêtres intéressés à continuer leur formation. Les discussions portaient sur la croissance dans la sainteté et sur le ministère¹⁷. Le premier groupe, qui se rassembla le mardi 9 juillet 1633, discuta de «l'esprit ecclésiastique».

Vincent proposa une règle qui fournissait des sujets de rencontre et qui concernait aussi la vie des membres. Il présidait lui-même ces rencontres et en tirait les conclusions.

L'admission à ce groupe n'était pas facile, car n'étaient acceptés que ceux qui menaient une vie exemplaire. Les membres comprenaient quelques grands noms du clergé parisien de l'époque. La liste préparée le 1^{er} octobre 1660, quelques jours après la mort de saint Vincent, mentionnait 40 docteurs de la Sorbonne, 22 évêques, et plusieurs fondateurs de congrégations religieuses. Tandis que les conférences étaient dirigées vers la croissance dans la sainteté, saint Vincent avait également pour but d'amener les membres vers une vie apostolique très active : enseignement du catéchisme aux enfants, évangélisation et éducation des pauvres, soins spirituels dans les hôpitaux et organisation des missions populaires.

Les conférences des mardis se sont répandues dans d'autres villes et même au-delà des frontières françaises. On les retrouvait, entre autres, dans le Dauphiné, le Languedoc, de même qu'à Saintes, Marseille, Alet, Metz, Angers, Bordeaux, Gênes et Turin.

L'originalité des conférences des mardis, et peut-être la raison de leur succès, est triple. Tout d'abord, les rencontres visaient la croissance spirituelle des participants et étaient centrées sur la spiritualité apostolique. Dans ce sens, elles se différençaient d'autres rencontres organisées à ce moment-là pour les prêtres en France et en Italie, dont l'objectif était l'étude des «casus conscientiae». Ensuite, elles se tenaient chaque semaine. Ce qui signifie que les membres devaient s'engager absolument à y participer régulièrement. Enfin, elles offraient un type particulier de spiritualité sacerdotale, centrée surtout sur l'évangélisation des pauvres. Dans ce contexte, chaque participant maintenait sa propre identité séculière, puisque tous étaient des prêtres diocésains.

Étant donné l'originalité de la structure des conférences des mardis, il apparaît clairement que leur succès dépendait en bonne partie de la présence personnelle de saint Vincent. Bossuet déclare : *Vincent était l'âme de la pieuse assemblée*¹⁸.

Par son enseignement et son exemple, Vincent communiquait aux membres des conférences des mardis sa «petite méthode» de prédication. Profondément convaincu de la nécessité de prêcher avec grande simplicité, il transmettait cette conviction aux membres de sa propre congrégation, aux séminaristes diocésains et aux prêtres avec qui et pour qui il travaillait. Ses efforts pour réformer la prédication ont obtenu un certain succès, comme il le reconnaissait lui-même. À propos de la petite méthode, il mentionnait le 22 août 1655 qu'à la suite d'une bonne prédication les gens avaient passé le commentaire suivant : «Il prêche à la missionnaire! O Sauveur! vous avez donc fait cette grâce à la petite et chétive Compagnie de leur inspirer une méthode que tout le monde veut suivre»¹⁹.

4. Les Séminaires

Vers 1636, saint Vincent mit sur pied un genre de «petit séminaire» au Collège des Bons-Enfants, mais il n'a pas été couronné de succès. On peut affirmer avec certitude que vers 1644, il n'était pas très enthousiaste à l'idée d'admettre de jeunes garçons comme candidats à la prêtrise. Il sentait bien que de tels efforts n'aboutiraient à rien, du moins en Italie et en France. Les candidats étaient trop jeunes pour se faire une idée claire de leur vocation et peu d'entre eux persévéraient²⁰.

Vincent fit un autre pas important en 1642, lorsqu'il commença à entraîner des candidats adultes en vue de la prêtrise au Collège des Bons-Enfants²¹. En effet, en 1647, soixante hommes se préparaient aux ordres.

Après les Bons-Enfants, d'autres séminaires virent le jour à Cahors, Saintes, Saint-Méen, Le Mans, Marseille, Tréguier, Agen, Périgueux, Montauban, Troyes, Agde, Meaux, Montpellier et Narbonne. Vincent atteste lui-même du succès de la fondation à Cahors dans une lettre à la reine de Pologne le 6 septembre 1651 :

Il n'y a pas longtemps, Madame, que nous avons des séminaires en ce royaume, et néanmoins les progrès en sont fort considérables. L'un desdits seigneurs évêques me fit l'honneur de m'écrire dernièrement qu'il ne se pouvait assez consoler de voir son clergé réformé par le moyen de son séminaire établi seulement depuis huit ou dix ans et conduit par 4 prêtres de notre compagnie.²²

En fondant les séminaires, saint Vincent était profondément convaincu que le prêtre doit d'abord être très vertueux²³ et qu'en plus il doit acquérir la connaissance nécessaire pour les devoirs qui lui seront assignés²⁴. Par ailleurs, ses idées sur l'acquisition de connaissances étaient plutôt pragmatiques. Pourvu lui-même d'une bonne formation, il n'était cependant pas un homme de théorie. Il se préoccupait davantage de ce que chacun acquière ce qui lui est *nécessaire de savoir* plutôt que d'approfondir un sujet par pure curiosité. Son attitude face aux études est bien résumée dans les Règles communes de la Congrégation de la Mission :

Et parce que la curiosité, comme dit saint Zénon, fait l'homme criminel, et non pas savant, et que, selon l'Apôtre, la science enfle, lors principalement qu'on néglige le conseil qu'il nous donne, qui est de ne vouloir pas plus savoir qu'il ne faut, mais savoir sobrement : pour cela, tous, mais particulièrement les écoliers, seront continuellement sur leurs gardes pour empêcher que cette avidité immodérée de savoir ne saisisse insensiblement leurs coeurs; ils ne laisseront pas néanmoins de vaquer soigneusement à l'étude des choses nécessaires pour se bien acquitter des fonctions d'un missionnaire; pourvu que leur soin principal soit d'entreprendre la science des Saints, qui s'enseigne dans l'école de la Croix; en sorte qu'ils ne puissent prêcher sinon Jésus-Christ, à l'exemple du même Apôtre, lequel aussi, écrivant aux Corinthiens, confesse ingénument qu'il n'a pas fait état de rien savoir parmi eux que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié.²⁵

Ses idées sur l'enseignement étaient bien définies également. Il n'admettait pas que les professeurs composent eux-mêmes leurs cours. Il préférerait plutôt les voir utiliser un bon auteur et expliquer le texte aux étudiants. Cinq textes de référence ont son assentiment : Pierre Lombard²⁶ pour la théologie, Martin Bécan²⁷ pour la controverse, François Tolet²⁸, Pierre Binsfeld²⁹ et Martin Bonacina³⁰ pour les cas de conscience.

Il encourage les étudiants à étudier sobrement et à refréner leur curiosité³¹, leur recommande humblement³² l'exemple d'André Duval qui, tout en étant un savant docteur de la Sorbonne, fait preuve d'une grande humilité. Ses conseils sont résumés dans son entretien du 23 octobre 1658 aux jeunes étudiants qui commençaient leurs cours de philosophie :

Que la philosophie que vous allez apprendre vous serve à aimer et servir davantage le bon Dieu, à vous élever à lui par amour, et qu'en même temps que vous étudierez la science et philosophie d'Aristote et que vous apprendrez toutes ses divisions, vous appreniez celle de Notre-Seigneur et ses maximes et les mettiez en pratique, en sorte que ce que vous apprendrez serve non pas à vous enfler le coeur, mais à mieux servir Dieu et son Église.³³

Il est important de noter trois caractéristiques des séminaires fondés par saint Vincent

:

1. Ces séminaires s'adressaient à des jeunes prêtres à recevoir les ordres.
2. Aussi, contrairement aux séminaires d'aujourd'hui, ils n'offraient aucun programme complet de philosophie et de théologie.
3. Étant donné leur courte durée, ils étaient centrés sur la *pratique*, surtout sur les questions de morale théologique et les sujets relatifs à l'administration des sacrements. Saint Vincent s'employait à offrir ce qui était *utile*³⁴. Par conséquent, la liturgie et la prédication arrivaient en priorité sur la liste.

Pour Vincent, la formation au séminaire devait être pratique et pas trop théorique; aussi favorisait-il une sorte d'apprentissage. L'un des moyens employés pour réaliser ce but consistait à rattacher un séminaire à une maison de la Congrégation, afin que ceux qui se préparaient au sacerdoce puissent se joindre aux missionnaires et les assister dans l'enseignement catéchétique.

Comme pour d'autres oeuvres de la Congrégation, saint Vincent voulait établir les séminaires sur une base financière solide. Pour ce faire, il joignit des bénéfices aux séminaires, leur fournissant également des revenus provenant des chapelles comme moyen de support. Parfois, mais à contrecoeur, il accepta de l'argent des étudiants pour leur logement.

5. *Les Retraites aux prêtres*

En plus des retraites aux ordinands, saint Vincent offrait également les exercices spirituels aux prêtres. En fait, c'est l'une des oeuvres mentionnées dans la bulle de fondation de la Compagnie, «*Salvatoris Nostri*»³⁵. On sait qu'un grand nombre de prêtres venaient à Saint-Lazare chaque année pour leur retraite annuelle. La maison était souvent remplie de retraitants venus de partout; cela occasionnait des problèmes économiques considérables. D'autres maisons de la Congrégation sont également devenues des centres de retraite pour le clergé diocésain. Un certain nombre de lettres de prêtres et d'évêques, reproduites par Abelly, témoignent de l'importance de ces retraites dans leur vie³⁶.

Pour saint Vincent, ces exercices spirituels venaient compléter les retraites aux ordinands, les conférences des mardis et les séminaires. Tout d'abord, il considérait la retraite comme une période de formation permanente et de renouveau. Sa pensée concernant la relation entre ses diverses oeuvres est résumée dans une lettre à Louis Lebreton écrite le 3 février 1641³⁷:

Et ainsi, le bon Dieu se servira de cette compagnie, à l'égard du peuple par les missions et à l'égard du clergé qui commence par les ordinations, à l'égard de ceux qui sont déjà prêtres en n'admettant personne dans les bénéfices ni dans les vicariats qui n'ait fait sa retraite et été instruit dans le séminaire, et à l'égard des bénéficiers par les exercices spirituels. Plaise à la divine bonté nous donner sa grâce pour cela!

6. *Le Conseil de conscience*

Bien que ce ministère puisse être considéré comme un aspect du charisme personnel de saint Vincent plutôt qu'une oeuvre de la Congrégation, il est néanmoins en réelle continuité avec l'inspiration qu'il a transmise aux membres de la Compagnie, qui est de s'adonner à la formation et à la réforme du clergé.

Vincent a servi ce corps administratif plutôt élitique de 1643 à 1652. Selon lui, la réforme du clergé en France ne se poursuivrait que si ses racines étaient profondes; le choix des évêques était, par conséquent, des plus importants. En France, le Concordat de 1516 demeurait en vigueur, ce qui permettait au roi de jouer un rôle décisif dans la nomination de candidats à l'épiscopat et autres hauts offices ecclésiastiques. Le 13 février 1644³⁸, Vincent explique à Guillaume Gallais, supérieur à Sedan, que son rôle au Conseil de conscience³⁹ lui donnait une bonne occasion d'exercer une influence sur les questions touchant «l'état religieux et celui des pauvres».

Ce travail était évidemment difficile pour saint Vincent. Il écrit à Bernard Codoing en 1643 : «Je n'ai jamais été plus digne de compassion que je suis, ni n'ai eu plus besoin de prières qu'à présent, dans le nouvel emploi que j'ai. J'espère que ce ne sera pas pour longtemps»⁴⁰. En effet, ce travail était vraiment difficile, dans un environnement rempli d'intrigues politiques. Bien qu'il lui soit habituellement facile de rencontrer la reine, saint Vincent avait par contre un adversaire de taille en la personne du Cardinal Mazarin, qui le considérait comme l'un de ses ennemis⁴¹.

II. Changements importants qui ont pris place entre le xvii^e et le xx^e siècle

Entre l'époque de saint Vincent et la nôtre, des changements considérables ont eu lieu dans la formation des prêtres. J'en mentionnerai six seulement.

1. Les programmes actuels de formation presbytérale sont bien organisés dans un bon nombre de pays. En conséquence, les prêtres diocésains sont généralement mieux formés que ceux du xvii^e siècle. Partout dans le monde, les conférences épiscopales ont promu des «programmes de formation presbytérale» approuvés par le Saint-Siège, d'après la *Ratio Fundamentalis Institutionis Sacerdotalis*. Ces programmes indiquent les matières requises pour l'ordination presbytérale à travers une série de cours concernant l'aspect humain, spirituel, intellectuel et la préparation pastorale des candidats. Dans divers pays, une tournée d'inspection évalue les séminaires à la lumière des critères contenus dans les «programmes de formation presbytérale».

2. Le niveau d'instruction du clergé diocésain ayant tendance à augmenter, beaucoup d'évêques ont décidé de prendre en main la formation de leurs propres candidats et utilisent les services des prêtres diocésains comme directeurs de la formation et professeurs. Par conséquent, les membres de la Congrégation qui oeuvraient autrefois dans les séminaires sont maintenant remplacés par le clergé diocésain.

3. Depuis les années 1960, l'Europe de l'Ouest et les États-Unis ont connu une importante diminution du nombre des vocations presbytérales. Ce n'est pas le moment de discuter des facteurs complexes d'ordre religieux, sociologique, économique et démographique⁴², qui ont donné lieu à cette baisse. Qu'il nous suffise de dire que cette diminution considérable des vocations a conduit à la fermeture de nombreux séminaires. Ceci a entraîné des conséquences percutantes sur la Congrégation de la Mission, puisque bon

nombre de confrères hautement qualifiés dans ce champ d'action se sont soudainement retrouvés sans travail. N'étant pas préparés à ce changement subit, les Provinces ont souvent succombé aux pressions des évêques qui demandaient d'envoyer des confrères au service des paroisses. Ce qui a donné lieu au fait que des confrères vivent parfois seuls ou en très petit nombre⁴³.

Alors que le nombre de vocations diminuait en Europe de l'Ouest et aux États-Unis, il augmentait dans d'autres parties du monde. Beaucoup d'évêques d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Sud font encore appel à la Congrégation pour demander que des équipes de prêtres prennent en charge les séminaires - dont certains comprennent un très grand nombre d'étudiants - ou pour servir comme directeurs spirituels ou professeurs. Il n'est pas toujours facile de répondre positivement à de telles demandes, puisque les confrères préparés pour la formation presbytérale ne connaissent ni la langue ni la culture de ces pays, ni même la vie concrète de l'Église locale pour laquelle ces candidats seront formés. Tous ces facteurs peuvent rendre les ajustements très difficiles.

4. Par suite des changements déjà mentionnés ainsi que d'autres facteurs, le rôle de la Congrégation de la Mission dans la formation du clergé diocésain a considérablement changé depuis les quatre dernières décennies. Plusieurs exemples concrets peuvent nous aider à illustrer ceci. Aux États-Unis, en 1963, la Congrégation de la Mission dirigeait douze séminaires diocésains. Aujourd'hui, elle n'administre aucun de ces séminaires, et seulement quelques centres requièrent les services de petits groupes de confrères.

En 1955, cinquante-quatre confrères dirigeaient dix séminaires diocésains et deux séminaires universitaires en France. Aujourd'hui, la Congrégation n'en administre plus aucun⁴⁴.

La Congrégation dirigeait six séminaires diocésains aux Philippines en 1960. Actuellement, son rôle se réduit à la présence de quelques confrères au séminaire de Cebu.

Dans les années 1960, au Brésil, la Congrégation fournissait 14 grands et petits séminaires. Aujourd'hui, plusieurs confrères servent à la formation du clergé brésilien, mais la Congrégation comme telle n'a la responsabilité que de l'Institut de philosophie qui accueille les séminaristes diocésains et d'autres⁴⁵.

5. Depuis les quatre dernières décennies, et en particulier depuis Vatican II, les réflexions sur les divers ministères, y compris le ministère sacerdotal, n'ont pas manqué dans l'Église. L'enseignement biblique sur le ministère comme service et les différents ministères complémentaires rattachés à la communauté ecclésiale ont été revus sous un autre angle. Le Synode des évêques tenu en octobre 1990 était centré sur ce thème. L'exhortation apostolique post-synodale *Pastores Dabo Vobis*⁴⁶ nous donne un compte rendu assez complet de la théologie pastorale contemporaine du ministère sacerdotal.

L'accent post-conciliaire sur le rôle des laïcs dans l'Église a donné lieu à l'apparition de nouveaux ministères et de nouveaux groupes laïcs. Au sein de la famille vincentienne, par exemple, la Société de Saint-Vincent de Paul, l'Association Internationale des Charités (autrefois les Dames de la Charité), et les groupes de Jeunesse mariale vincentienne ont connu une expansion remarquable durant les dernières décennies. À eux seuls, ces groupes comptent environ 1 300 000 membres. Si l'on ajoute les groupes vincentiens comme ceux de

l'Association de la Médaille Miraculeuse, le nombre devient alors très élevé. Des gens d'Église affirment que la possibilité croissante de ministères offerts aux laïcs est l'un des facteurs qui a contribué à la baisse des vocations religieuses. Par contre, d'autres jugent que c'est précisément à l'intérieur de tels groupes que surgiront les futures vocations religieuses.

6. La Congrégation elle-même, depuis l'Assemblée Générale de 1968-1969 où on avait insisté sur le contact direct avec les plus pauvres, a été amenée à réévaluer son action apostolique dans presque toutes les provinces et à réajuster en conséquence ses priorités apostoliques. Les résultats se sont avérés très positifs. Mais parfois, chez les confrères, le désir de travailler au service direct des pauvres les éloigne d'un engagement dans les séminaires ou d'autres formes de service du clergé diocésain. Pour plusieurs, cet état de chose a donné lieu à un certain «anti- intellectualisme» dans la Congrégation.

III. Réflexions sur notre rôle actuel d'aide au clergé diocésain

A. Sa place, en théorie

Théoriquement, la formation du clergé diocésain demeure une oeuvre centrale et fondamentale de la Congrégation. Nos Constitutions affirment clairement que c'est le moyen par lequel se réalise le but de la Congrégation qui est de suivre le Christ Évangéliste des pauvres (C 1, 3^o). De même, l'Article 15 des Constitutions stipule que :

L'oeuvre de la formation des clercs dans les séminaires, qui figurait déjà au nombre de nos activités dès les débuts de la Congrégation, sera opportunément et efficacement renouvelée.

Les Confrères fourniront également aux prêtres une aide spirituelle, soit dans la progression de leur formation continue soit dans le soutien de leur zèle pastoral, et ils exciteront en eux le désir de réaliser l'option de l'Église en faveur des pauvres.

La rencontre des Visiteurs à Bogota, Colombie, en 1983, traitait explicitement de ce thème. Au terme de cette rencontre, les Visiteurs approuvaient plusieurs propositions à présenter au Supérieur Général. Parmi celles-ci :

1. La Congrégation doit affirmer dans les faits que la formation du clergé reste aujourd'hui encore une marque de son identité dans l'Église. À l'école de saint Vincent, elle se veut inventive et participante à toutes les formes d'aide au clergé dans l'Église d'aujourd'hui.
2. Chaque province aura à coeur de faire ressortir cette finalité de la Congrégation et d'inciter les confrères à ne pas abandonner ce ministère vincentien. Dans la mesure de ses possibilités, la province se donnera les moyens les plus aptes pour que les confrères puissent répondre aux appels des Églises locales et des Églises des pays pauvres en clergé, dans les séminaires et la formation permanente.
3. Chaque communauté locale étudiera, dans son projet communautaire, sa propre forme de participation à la formation du clergé dans le contexte du service de l'Église local et de l'amitié sacerdotale.⁴⁷

Après cette rencontre, le Supérieur Général, le Père Richard McCullen, dans sa lettre du 24 avril 1983, faisait remarquer à ce moment-là, que la Congrégation dirigeait onze grands

séminaires, huit petits, et un pré-séminaire. Il ajoutait que des confrères étaient engagés dans le travail de direction spirituelle ou d'enseignement dans les séminaires ou instituts d'études ecclésiastiques dont l'administration n'était pas entre les mains de la Congrégation. Il notait, toutefois, que le nombre de confrères oeuvrant à la formation du clergé diocésain avait baissé à cause de la crise des vocations, de la conséquente restructuration des séminaires et du désir des diocèses d'administrer leurs propres séminaires. Mais il se demandait si, à part ces raisons valables qui ont contribué à la diminution de notre engagement à la formation directe du clergé, nous n'aurions pas manqué de renouveler notre façon d'accomplir ce travail pour que nos services soient vraiment désirés. Il ajoutait par ailleurs que la Congrégation continue de recevoir des demandes des évêques dans plusieurs pays, particulièrement en Afrique⁴⁸.

Les "Lignes d'Action" de l'Assemblée Générale de 1986 encourageaient les provinces au renouveau dans ce travail :

La formation initiale et permanente du clergé, de même que l'accueil, auront une place privilégiée parmi les préoccupations des Provinces, selon leurs possibilités. Au cours des six prochaines années, les Provinces s'efforceront de mettre en place des moyens plus adaptés afin que le service du clergé, considéré par saint Vincent «comme égal» (RC XI, 12) à celui des Missions populaires, puisse trouver un nouvel élan.⁴⁹

Dans sa réflexion sur l'état de la Congrégation lors de l'Assemblée Générale de 1992, le Père McCullen revenait sur le sujet de la formation du clergé diocésain :

Le nombre de confrères dans l'apostolat de la formation des candidats pour le clergé diocésain n'a pas changé au cours des six dernières années. Le nombre de séminaires dont nous avons la charge est réduit. La contribution à la formation du clergé tend à devenir le fait de confrères individuels, plus que celle des communautés. Vu l'importance donnée dans «Pastores Dabo Vobis» pour que le séminaire devienne une communauté de formation des futurs prêtres, il semblerait que notre Congrégation, avec son expérience de vie communautaire et son charisme pour la formation du clergé, doive jouer un plus grand rôle dans l'éducation spirituelle et intellectuelle des futurs prêtres qu'elle ne le fait actuellement. J'ai parfois été frappé par la force de conviction que certains supérieurs généraux avaient du fait que nous, à cause de notre charisme et de notre histoire, sommes des «experts» dans le travail de la formation sacerdotale. Je me suis souvent demandé ce que nous devrions faire pour que notre présence soit plus grande dans cet apostolat si crucial pour le renouveau de l'Église d'aujourd'hui.

Actuellement, la Congrégation continue à soutenir un grand nombre de programmes de formation des prêtres diocésains : à Plaisance et à Gênes en Italie; à All Hallows en Irlande; à Gdansk en Pologne; à Popayan, Garzon, Ibagué, Inza, Betel, San Vicente del Caguan et Restrepo en Colombie; à Cebu aux Philippines; à Chongoene au Mozambique; à Adelaide en Australie, à Curitiba au Brésil; à Malang en Indonésie et aux Îles Solomon. Les confrères de plusieurs pays participent également à des programmes de formation des prêtres diocésains dans des séminaires administrés par d'autres (États-Unis, Fidji, Nigéria, Bolivie, Pologne, Byélorussie, France et autres pays). De même, ils servent dans les universités qui offrent des programmes de formation pour les prêtres (par exemple à St. John's Université aux États-Unis et à Belo Horizonte au Brésil).

B. Quelques principes généraux en vue du renouvellement de ce ministère

1. *Pour revitaliser ce ministère fondamental, il est indispensable de connaître les besoins les plus urgents du clergé.*

Ce ministère pourra varier d'une culture à l'autre et d'une nation à l'autre. Dans certains pays, par exemple, le besoin le plus urgent sera de fonder des séminaires et de les équiper en personnel. Cela est évident si on regarde les demandes des évêques qui connaissent le charisme de la Congrégation de la Mission. Pour d'autres pays, par ailleurs, les besoins les plus pressants du clergé sont très différents. Quels sont-ils?

C'est uniquement par les habitants de ces diocèses, les prêtres diocésains eux-mêmes et leurs évêques que nous connaissons ces besoins. Cela demandera une bonne dose de dialogue. À certains moments, les évêques nous feront connaître spontanément les besoins de leur clergé, tandis qu'à d'autres il faudra le leur demander. Il est intéressant de noter que c'est précisément ce moyen qu'a utilisé saint Vincent pour commencer les retraites aux ordinands et la fondation des séminaires : il conversait avec les évêques, qui, eux, lui expliquaient leurs besoins. Connaissant les besoins, il pouvait les combler.

2. *Pour renouveler notre façon de suivre le Christ Évangéliste des pauvres, nous devons être inventifs.*

Il n'y a aucun sens à essayer de combler des besoins qui n'existent pas, ni d'offrir des services dont personne ne veut. Une fois que nous connaissons les *besoins réels* du clergé, nous devons réfléchir sur les moyens d'y faire face. La créativité en ce domaine est essentielle. Il y a plusieurs années, un ami trappiste a élaboré un programme de formation permanente pour les prêtres qui a connu aux États-Unis un succès remarquable. J'ai souvent pensé à la haute qualité vincentienne du travail de ce trappiste!

Ces dernières années, des programmes performants ont été mis sur pied pour aider les prêtres alcooliques ou atteints de problèmes psychologiques. On doit encourager la créativité devant des problèmes graves ou quand on ne trouve pas de solution.

Il peut être également nécessaire d'amener les évêques à convaincre les prêtres de prendre des moyens concrets pour faire face aux problèmes. La réalité toute crue, c'est que les prêtres, pour la plupart, ne veulent pas participer aux programmes de formation permanente, car ils ont la mauvaise habitude de penser que leur formation est terminée depuis longtemps.

3. *En développant des programmes créatifs, il est important de maintenir le dialogue, étape par étape, avec les évêques.*

C'est le corollaire de ce qui a été dit plus haut. Dans cet article, il est question de la formation du clergé *diocésain*. Il est donc évident que l'entière responsabilité du travail de formation revient à l'évêque du diocèse. Nous, comme membres de la Congrégation, nous venons pour servir. Bien sûr, l'évêque n'a pas toutes les réponses, mais nous non plus. Un dialogue franc avec l'évêque du lieu sera utile non seulement pour proposer des programmes de formation du clergé, mais aussi pour s'assurer que le clergé y participera.

4. *En renouvelant notre travail de formation du clergé diocésain, il est également important de revitaliser son caractère spécifiquement vincentien.*

Nos Constitutions affirment que, dans ce travail, nous devrions «prendre une part plus grande dans l'évangélisation des pauvres»⁵⁰. En d'autres termes, si la Congrégation administre des séminaires, donne des retraites au clergé, offre des programmes de formation permanente pour les prêtres, elle doit le faire à la manière *vincentienne*. Les pauvres devront toujours occuper une place de choix dans tout ce que nous offrirons au clergé diocésain. Aujourd'hui plus que jamais, ceci devrait être clair, car l'Église tout entière a comme profession de foi l'option préférentielle pour les pauvres.

Puisque saint Vincent était profondément convaincu du besoin des cinq vertus missionnaires dans le service des pauvres, il me semble que celles-ci devront occuper une place prépondérante dans la formation spirituelle et pastorale offerte au clergé diocésain. La simplicité, l'humilité, la douceur, l'esprit de sacrifice et le zèle brûlant demeurent des éléments irremplaçables d'une spiritualité apostolique auprès des pauvres.

Le charisme de Vincent pour attirer clercs et laïcs et travailler ensemble en équipes au service des pauvres devrait également faire partie de la formation que nous offrons au clergé.

5. *Puisque la Congrégation tente de renouveler ce travail fondamental, elle doit former des membres qui s'y engagent.*

Actuellement, un bon nombre de provinces envoient régulièrement des confrères en formation spécialisée dans tel ou tel ministère. Il est encourageant de voir les jeunes provinces envoyer leurs membres aux études supérieures en philosophie, théologie, exégèse, spiritualité, droit canon, psychologie, sociologie, et dans divers programmes reliés à la direction spirituelle.

À une époque où tant de laïcs sont cultivés, les prêtres ont besoin d'un niveau de préparation plus élevé. «Former les formateurs» devient le défi majeur. Une heureuse conséquence de la préparation spécialisée des confrères à ce ministère, c'est qu'elle procure des ressources intéressantes pour la province elle-même en même temps qu'elle relève le niveau culturel de toute la Congrégation.

C. Quelques possibilités pratiques

À la suite des principes généraux déjà mentionnés, je soumetts ici *quelques* possibilités pratiques. À travers le dialogue continu, d'autres seront certainement créées. Je souligne ces possibilités comme un moyen d'aider la Congrégation à réfléchir sur le renouveau de ce ministère fondamental.

1. *Servir dans les séminaires diocésains de son propre pays.*

Comme on l'a vu, il existe dans divers pays un besoin urgent de ce service offert par la Congrégation de la Mission. Les évêques du lieu attendent vraiment nos services. Ils nous demandent parfois de prendre toute la responsabilité de fournir en personnel et d'administrer un séminaire dans leur diocèse. À d'autres moments, ils nous demandent de leur fournir une équipe qui travaillera en collaboration avec d'autres (prêtres diocésains, membres d'autres communautés, religieuses, laïcs) dans un programme de formation des séminaristes. Parfois, ils ont besoin de directeurs spirituels, professeurs, directeurs de programmes d'études pour

travailler avec leur équipe du séminaire. Un tel travail au service des séminaires de son pays est une manière très valable de suivre le Christ Évangéliste des pauvres, surtout si nous apportons dans ce travail la pensée vincentienne.

2. *Former des équipes «nationales» pour fournir les séminaires d'autres pays.*

Quand nous recevons des demandes des évêques d'Asie, d'Afrique, et d'Amérique latine, le défi réside dans la manière d'y répondre. Par exemple, il s'agira de trouver une province particulière qui fournira une équipe. C'est la manière utilisée pour fonder le séminaire de Chongoene à Xai-Xai, au Mozambique, où la province du Mexique a envoyé une équipe. Ce modèle a l'avantage de fournir une équipe dont les membres se connaissent et ont déjà travaillé ensemble. Naturellement, en tentant de répondre aux besoins d'un diocèse éloigné, on fera face à des difficultés d'adaptation à une nouvelle culture et une nouvelle langue, de même qu'à une situation ecclésiale nouvelle.

3. *Former des équipes «internationales» pour fournir les séminaires diocésains d'autres pays.*

Cette façon de faire amènera le Supérieur Général à rechercher une équipe parmi les confrères de diverses provinces. Cette équipe s'engage alors pour une période d'orientation dans la culture et la langue du pays et commence à travailler avec eux pour la première fois. C'est ce qui a été fait aux Îles Solomon (où tous les membres de l'équipe avaient le gros avantage de connaître déjà la langue anglaise). L'intérêt de ce modèle réside dans le fait que les membres de l'équipe apportent une large perspective de ministère à leur nouvelle situation, puisqu'ils proviennent de cultures différentes. L'inconvénient, c'est qu'ils ont une vision fort différente du ministère et des expériences très diverses. Ils ont également à faire face à des ajustements dans leur connaissance les uns des autres, afin de travailler ensemble comme équipe.

4. *Fournir des directeurs spirituels et des confesseurs.*

La Congrégation a souvent fourni des directeurs spirituels aux séminaires diocésains. La province d'Irlande, entre autres, a une longue tradition à cet égard à Maynooth et Clonliffe. Les évêques de tous les continents continuent de demander à la Congrégation des directeurs spirituels pour leurs séminaires. De plus, des confrères dans plusieurs provinces offrent leurs généreux services comme confesseurs et directeurs spirituels aux prêtres, en particulier.

Une autre possibilité est d'envoyer des directeurs spirituels aux diocèses. Certains évêques souhaitent ardemment un tel service pour leurs prêtres. L'archidiocèse de Los Angeles, par exemple, établissait récemment une maison de prière pour ses prêtres. Une équipe de directeurs spirituels au service des prêtres est présente différents jours. Un des confrères de la province de Los Angeles vient de terminer un mandat de trois ans comme directeur spirituel des prêtres du diocèse de Tucson. Son ministère l'a conduit d'un lieu à l'autre pour visiter les prêtres du diocèse et s'entretenir avec eux individuellement.

Naturellement, pour s'engager dans un tel ministère, le confrère devra, outre ses talents personnels, se former adéquatement comme directeur spirituel.

5. *Donner des retraites aux séminaristes et aux prêtres.*

Les évêques recherchent de bons prédicateurs de retraite. En s'engageant dans ce ministère, il est important que nos retraites pour les prêtres diocésains soient dirigées vers une

spiritualité apostolique. En même temps, comme cela est évident dans le ministère de saint Vincent, il sera marqué par notre charisme et centré particulièrement sur l'évangélisation et le service des pauvres.

Dans les provinces d'Irlande, une forme de retraite offerte par les Pères Kevin Scallon et Soeur Briège McKenna, «Intercession for Priests», a connu un grand succès. Elle a été reprise dans un très grand nombre de pays.

6. *Offrir des programmes de formation permanente pour les prêtres.*

Ce ministère est très difficile puisque, comme il a déjà été mentionné, les prêtres y participent peu. La créativité est essentielle dans la revitalisation de ce ministère. Ces dernières années, plusieurs prêtres ont mis en oeuvre des «ateliers de travail» de courte durée, que les évêques ont offert à leurs prêtres comme sessions de formation permanente. Beaucoup d'évêques sont convaincus que, pour être suivies, de telles sessions doivent être obligatoires.

Les laïcs se désolent de la piètre qualité des homélies et des liturgies dominicales; les ateliers d'homélies et les sessions liturgiques - deux thèmes que recommandait fortement saint Vincent - demeurent donc les besoins les plus urgents du clergé.

Des confrères bien formés de divers pays servent dans les offices nationaux ou diocésains de formation permanente.

7. *Donner des missions populaires.*

Quelques-unes de nos plus populaires missions, suivant la pensée et l'action de saint Vincent, ont reconnu le besoin de servir non seulement les fidèles d'une paroisse ou d'un territoire donné, mais le clergé également. Ils ont alors inclus dans l'ensemble du contexte de la mission, des moments de dialogue et de renouveau avec et pour les prêtres des paroisses, mettant souvent l'accent sur l'équipe ministérielle, les talents de chef, l'animation spirituelle et la mise en oeuvre de conseils paroissiaux.

8. *Offrir l'hospitalité.*

Les prêtres diocésains, en maints endroits, vivent isolés les uns des autres et éprouvent une grande solitude. La Congrégation peut leur procurer un service simple mais authentique en leur offrant l'hospitalité et l'amitié. Si dans nos maisons on peut trouver soutien personnel, repos, tranquillité, prière, repas fraternel, récréation, étude paisible, alors, le service que nous offrons est authentique.

Le renouveau de cet aspect de la «fin de la Congrégation» est extrêmement important pour le bien de l'Église, pour le service des pauvres, et pour notre propre identité. Malgré les besoins pressants du clergé, notre contribution à sa formation a diminué considérablement ces dernières années. Une action déterminée et créative est donc nécessaire si nous voulons contribuer à répondre efficacement à cet urgent besoin dans l'Église.

1 En écrivant cet article, je désire exprimer ma gratitude pour la vie et le ministère du Père Maurice Roche, décédé récemment. Son oeuvre, *St. Vincent de Paul and the Formation of Clerics* (Fribourg: University Press, 1964) a fourni une aide précieuse de réflexion sur ce sujet.

2 L'évolution de saint Vincent à cet égard est très claire. La source de ses diverses fondations réside dans l'évangélisation intégrale des pauvres, mais très tôt, il a perçu la formation du clergé comme essentielle au service effectif des pauvres de manière suivie; cf. R. Chalumeau, «San Vicente de Paul y la obra de los Seminarios», dans *Vicente de Paul, Evangelizador de los Pobres* (Salamanca: CEME, 1973), 102. Évolution également dans la terminologie de saint Vincent. Lors d'une répétition d'oraison le 25 octobre 1643, saint Vincent s'exprime ainsi (SV XI, 133) : *Or, de travailler au salut des pauvres gens des champs, c'est là le capital de notre vocation, et tout le reste n'est qu'accessoire; car nous n'eussions jamais travaillé aux ordinations, aux séminaires des ecclésiastiques si nous n'eussions jugé que cela était nécessaire pour maintenir le peuple et conserver le fruit que font les missions...* Le 20 juillet 1650, saint Vincent écrit à Philibert de Brandon, évêque de Périgueux (SV IV, 42) : *Vous avez en vue le séminaire et nous avons obligation aux missions; notre principal (but) est l'instruction du peuple de la campagne, et le service que nous rendons à l'état ecclésiastique n'en est que l'accessoire.* Vers 1658, cependant, il ne fait aucun doute, selon les règles communes, que Vincent considère la formation du clergé comme l'un des buts de la Congrégation.

3 SV XII, 84.

4 RC XI, 12.

5 SV V, 489; VII, 561.

6 RC I, 1.

7 C 1, 3^e; cf. également SV III, 273. Il est intéressant, dans ce premier article des Constitutions, de noter à la fois la fidélité à la pensée de saint Vincent et son adaptation à la situation contemporaine. Tandis que les Règles communes (1658) demandent de «travailler à sa propre perfection», ce qui est plutôt de nature privée, les Constitutions de 1984 invitent les confrères à «acquérir la perfection convenable à leur vocation», ce qui laisse place à une plus grande activité missionnaire. Tandis que les Règles communes exhortent à prêcher la bonne nouvelle aux pauvres «particulièrement à ceux de la campagne», les présentes Constitutions invitent les confrères à travailler à l'évangélisation des pauvres «surtout les plus abandonnés» où qu'ils soient. Tandis que les Règles communes proposent d'aider les séminaristes et les prêtres dans leur formation, les Constitutions engagent à aider «à la formation des clers et des laïcs, les amenant à prendre une part plus grande dans l'évangélisation des pauvres».

8 Louis Abelly, *La Vie du Vénérable Serviteur de Dieu Vincent de Paul* (Paris, 1891), Tome II, chapitre 1, 22.

9 SV XII, 9.

10 SV XII, 9.

11 José Maria Roman, «La Formation du clergé dans la tradition vincentienne», *Vincentiana* 27 (1983; n° 2), 142.

12 Abelly, Tome II, chapitre 2, section 5, 233-237.

13 SV I, 204.

14 Toute sa vie, saint Vincent se préoccupait de ce que les prêtres célèbrent bien la liturgie, particulièrement l'eucharistie, le sacrement de pénitence et l'Office divin. Cf. SV XI, 93, 171; XII, 325ss.

15 SV XII, 291.

16 Claude Lacour, «Histoire Générale de la Mission», *Annales* LXII (1897), 326.

17 Aujourd'hui, à une époque où l'accent est mis sur la formation continue, il est intéressant de noter que c'était précisément la raison d'être des Conférences du Mardi.

18 P. Collet, *Vie de St. Vincent de Paul* (Ed. 1748), Tome 1, 600.

19 SV XI, 287.

-
- 20 SV II, 459-460; cf. Chalumeau, *op. cit.*, 108.
- 21 En fait, des expériences de moins grande envergure à Annecy et Alet avaient précédé le séminaire de Bons-Enfants, mais sans grand succès.
- 22 SV IV, 247-248.
- 23 SV IV, 125-126; XII, 63-64; VIII, 33; IX, 28-29.
- 24 SV XI, 126; XII, 170; VIII, 32-33.
- 25 RC XII, 8. La réaction de saint Vincent est également intéressante lorsque François du Coudray lui propose de travailler à la traduction de la Bible syriaque en latin : *Je sais bien que la version servirait à la curiosité de quelques prédicateurs, mais non, comme je pense, au gain des âmes du pauvre peuple, auquel la Providence de Dieu vous a prédestiné de toute l'éternité. Il vous doit suffire, Monsieur, que, par la grâce de Dieu, vous avez employé trois ou quatre ans pour apprendre l'hébreu et que vous en savez assez pour soutenir la cause du Fils de Dieu en sa langue originaire et confondre ses ennemis en ce royaume. Représentez-vous donc, Monsieur, qu'il y a des millions d'âmes qui tendent les mains et vous disent ainsi : Hélas! Monsieur du Coudray, qui avez été choisi, de toute l'éternité, par la providence de Dieu pour être notre second rédempteur, ayez pitié de nous, qui croupissons dans des choses nécessaires à notre salut et dans les péchés que nous n'avons jamais osé confesser, et qui, faute de votre secours, serons infailliblement damnés* (SV I, 251-252).
- 26 SV I, 304.
- 27 SV I, 66.
- 28 SV II, 557.
- 29 SV II, 235.
- 30 SV II, 232.
- 31 SV XI, 127.
- 32 SV XI, 128.
- 33 SV XII, 63-64.
- 34 SV XIII, 185-186.
- 35 SV XIII, 261.
- 36 Abelly, *op. cit.* T. II, chap. 4, sect. 4, pp. 284-292.
- 37 SV II, 154.
- 38 SV II, 448.
- 39 Pour l'évaluation du rôle de saint Vincent dans la sélection des évêques, cf. Pierre Blet, «Vincent de Paul and the Episcopate of France», *Vincentian Heritage* X (1989), No. 2) 102-135.
- 40 SV II, 406.
- 41 SV XIII, 137-138. Ces extraits des carnets de Mazarin nous révèlent, sans l'ombre d'un doute, le peu d'amour qu'il portait à saint Vincent.
- 42 Les facteurs démographiques sont souvent négligés dans la discussion concernant la diminution des vocations, mais ils sont extrêmement importants. En Italie, par exemple, l'augmentation de la population est maintenant à zéro. Il était plus facile d'encourager un ou deux enfants à entrer au séminaire lorsque les familles comptaient six ou sept enfants, mais cette éventualité n'est plus souhaitée lorsque la famille ne comprend qu'un ou deux enfants.
- 43 On peut se demander quels auraient pu être les résultats si cette énorme ressource dans la Congrégation avait été dirigée immédiatement vers d'autres formes de formation presbytérale, dans d'autres pays où les besoins sont encore très grands. Cependant, ceci n'est pas si facile à faire, puisque le déplacement d'un pays vers un autre implique des changements culturels et linguistiques radicaux.
- 44 Cf. A. Sylvestre, «Prêtre de la Mission pour quoi faire?» *Vincentiana* XXXIX (N° 6; novembre- décembre 1995), 369.
- 45 Il est évident que, très souvent, des raisons incontrôlables ont causé le départ de la Congrégation des séminaires. Néanmoins, il est important que chaque province se demande courageusement si, parfois, certains évêques n'avaient pas de bonnes raisons de nous voir partir.

-
- 46 Jean-Paul II, *Pastores Dabo Vobis*, *Origins* 21 (16 avril 1992; N° 34) 717-759.
47 *Vincentiana* 27 (1983; N° 2) 189-190.
48 *Vincentiana* 27 (1983; N° 2) 214-215.
49 Assemblée Générale de 1986, “Lignes d'Action”, 11, 2°.
50 C 1, 3°.

Collaborer à la formation pour l'évangélisation

La raison d'être de la Congrégation de la Mission et l'apostolat dans les séminaires en Californie

*Richard Benson, C.M.
Professeur au séminaire de Camarillo*

Ces trente dernières années il y a eu un débat passionné au sein de la Petite Compagnie à propos d'une interprétation commune, ou plutôt un manque, concernant la finalité de la Congrégation de la Mission. Plus précisément certains ont demandé si la Communauté a un "but" ou des "buts". Tandis que cette question peut sembler restée ouverte à quelques-uns, pour la plupart des autres elle a été résolue à la lumière d'une exégèse des écrits de Vincent et d'une recherche historico-critique qui, bien qu'on admette qu'elles laissent place à quelque ambiguïté, mettent en évidence une compréhension généralement acceptée selon laquelle pour saint Vincent il n'y avait qu'une seule raison d'être de la Communauté: **l'évangélisation des Pauvres**

Grand sujet à la même Compagnie de se confondre de ce que jamais il n'y en avait eu une, car cela est inaudit, qui eût pour fin de faire ce que Notre-Seigneur est venu faire au monde, annoncer l'Evangile aux pauvres seulement, aux pauvres abandonnés : Pauperibus evangelizare misit me. Car c'est là notre fin, voyez-vous, de quoi il a plu à Dieu laisser depuis peu comme un monument à la Compagnie et un mémorial à la postérité. (XII, 4) (1)

Cette déclaration est toutefois à peine un refus ou même une minimisation de la valeur de l'apostolat dans les séminaires pour les Prêtres de la Mission. Il est historiquement évident que les séminaires furent un élément essentiel dans la mission spécifique de Vincent envers les pauvres parce qu'ils étaient facteurs de solidité et continuité de la mission suprême de la Communauté en travaillant à l'intérieur de la structure de l'Eglise diocésaine par l'évangélisation des curés. Saint Vincent lui-même, explique clairement cette logique dans une lettre au supérieur d'Agen (1654):

Sur ce que vous demandez comment on s'acquitte du quatrième voeu, qui est de s'employer au salut des pauvres gens des champs toute sa vie, n'étant toutefois employé qu'aux séminaires, je répons que c'est, premièrement, en préparation d'esprit, se tenant prêt d'aller aux missions à la moindre signification qui nous en sera faite; et, en second lieu, parce que c'est médiatement travailler au salut du pauvre peuple de la campagne que d'être employé à former de bons curés et de bons ecclésiastiques, qui par après les vont instruire et les exhorter à une bonne vie ; pour le moins nous devons avoir cette intention et cette espérance. (V, 81) (2)

Stafford Poole, C.M. nous rappelle que c'était justement l'apostolat dans les séminaires qui amena, en premier lieu, la Petite Compagnie aux Etats Unis(3). La

Congrégation de la Mission fut aussi l'une des rares compagnies qui vinrent aux USA dans le but précis d'y établir un séminaire diocésain.

Nos confrères vinrent tout d'abord à ce qui est maintenant l'archidiocèse de Los Angeles, en Californie, en 1863, pour ouvrir un petit séminaire pour le diocèse à la demande de son évêque, Thaddeus Amat, C.M. Cependant le séminaire ne prospéra pas et rapidement l'institution devint exclusivement une école pour laïcs. Néanmoins les confrères restèrent à Los Angeles et continuèrent d'exercer d'autres formes d'apostolats. Finalement, en 1926, Mgr Cantwell, évêque de Los Angeles ouvrit un petit séminaire avec un programme de formation de six ans que la Congrégation accepta de fournir en professeurs. Rapidement cette institution devint surpeuplée et un nouveau petit séminaire fut construit à San Fernando, en Californie, et la Communauté continua d'en fournir les professeurs et de l'administrer jusqu'en 1974, moment auquel l'archidiocèse le prit sous son entière responsabilité jusqu'à ce qu'il soit fermé quelques vingt années plus tard.

St John's Seminary, le grand séminaire pour l'archidiocèse de Los Angeles, situé à Camarillo, à approximativement 100 kilomètres au nord de Los Angeles, fut ouvert par l'évêque, Mgr Cantwell, en septembre 1939, et la responsabilité de fournir le personnel enseignant et de l'administrer fut confiée aux confrères. Alors qu'à l'origine il y avait un programme de six ans de formation, en complément du programme de six ans du petit séminaire, la durée du programme du séminaire Camarillo fut allongée en 1961 à huit ans, de façon à offrir un baccalauréat en philosophie officiellement reconnu, en 4 ans, ainsi qu'une maîtrise de Théologie officiellement reconnue et conduisant à l'ordination, en quatre ans également.

Alors que, jusqu'à tout récemment, les confrères étaient principalement sinon exclusivement responsables de la formation et de l'administration des séminaires de Camarillo, actuellement ils continuent à travailler dans ces séminaires en collaboration avec l'archidiocèse de Los Angeles, aux niveaux de l'enseignement et de l'administration. Alors que les deux recteurs sont des prêtres diocésains, les deux vice-recteurs sont actuellement des Prêtres de la Mission, et les sept confrères travaillant à plein temps dans l'un ou l'autre ou les deux séminaires représentent environ le cinquième des formateurs travaillant à plein-temps.

Les séminaires comprennent deux maisons canoniques séparées pour les confrères, l'une au séminaire de philosophie et l'autre au séminaire de théologie. Les confrères sont engagés dans une heureuse et mutuelle collaboration avec leurs trente cinq collègues dans ce ministère. Le personnel enseignant comprend des prêtres diocésains, des religieux hommes et femmes non-Vincentiens et des laïcs. La Divine Providence nous a conduits à cette situation où l'on constate que, loin de s'en trouver amoindri, l'esprit vincentien est florissant. Au milieu de la diversité de cette communauté d'étudiants et de professeurs, les maisons C.M. prospèrent et le charisme de la Communauté continue à être l'un des principes directeurs de la formation. Que ce soit en enseignant en classe, en assurant la direction spirituelle, ou en accomplissant des tâches administratives dans un bureau, les confrères propagent l'esprit de saint Vincent, aussi bien chez les étudiants que parmi le personnel enseignant. En collaboration avec cet éminent corps enseignant, les dons individuels de chacun des formateurs du séminaire, y compris ceux des Prêtres de la Mission, sont mis en valeur et reconnus. En fait, ce modèle vivant de collaboration dans le ministère est rendu effectif quotidiennement pour les étudiants comme pour les formateurs.

Les séminaires, avec plus de 150 étudiants, sont au service de plus de 15 diocèses des Etat-Unis et d'autres pays et de plusieurs congrégations religieuses, dont la Province de

l'Ouest de la Congrégation de la Mission. La population étudiante reflète l'Eglise multi-culturelle et multi-linguistique du sud-ouest des Etats-Unis, avec plus d'un tiers d'étudiants latino-américains, un quart d'asiato-américains et les autres qui sont soit euro-américains, soit afro-américains. Les orientations pour la formation dans le séminaire, mises en oeuvre dans une collaboration de l'ensemble des formateurs, reflète pareillement l'influence vincentienne dans le séminaire depuis plus de 50 ans. Un exemple clair en est que les séminaires préparent des prêtres pour la mission évangélique en insistant pour que tous les étudiants suivent un cours complet de langue de sorte qu'avant l'ordination ils puissent démontrer leur compétence pastorale en plus d'une langue. Le cursus inclut aussi une préparation pastorale multi-culturelle, en même temps qu'il offre un certain nombre de cours de théologie en espagnol, parallèlement au cursus complet en langue anglaise. Alors que de nombreuses langues sont régulièrement intégrées à la prière et à la musique de l'Eucharistie quotidienne, il y a aussi un jour particulier de la semaine où l'entière l'Eucharistie et toute la récitation publique de la Liturgie des Heures sont célébrées en espagnol par l'ensemble de la communauté du séminaire.

Les confrères s'efforcent de maintenir une forte identité vincentienne tout en s'intégrant pleinement à l'ensemble composite des formateurs et des étudiants. Tout en s'engageant dans une pleine participation à l'emploi du temps quotidien du séminaire, la communauté C.M. met en place chaque année un projet communautaire qui prévoit du temps pour des rassemblements hebdomadaires de prière, de travail et de détente. Toutes les fêtes principales de la Congrégation sont intégrées au calendrier du séminaire et célébrées par l'entière communauté du séminaire.

En vérité un esprit vincentien semble imprégner le séminaire tout entier, depuis le magnifique vitrail de Vincent de Paul dans la chapelle jusqu'aux cours sur la justice sociale et l'homilétique enseignée par les confrères. La province C.M. de cette région organise chaque année une conférence théologique sur un thème vincentien pour la communauté du séminaire, les anciens élèves et les laïcs de l'archidiocèse. Chaque année des Médailles Miraculeuses sont bénites et distribuées à l'ensemble du séminaire. Enfin, alors que les confrères s'efforcent de participer pleinement à la vie du séminaire, il leur arrive souvent de prendre du temps pour faire une retraite et prier ensemble.

Il est clair que lorsque un juste équilibre est atteint, les confrères peuvent trouver une heureuse harmonie entre la vie de communauté entre eux et une profonde efficacité apostolique dans le contexte d'un séminaire diocésain et en collaboration avec des collègues qui ne sont pas de la Congrégation. Lorsqu'il en est ainsi, la logique de l'esprit de St Vincent devient très claire et les confrères peuvent dire avec Vincent: "Il n'y a pas d'oeuvre plus importante dans l'Eglise que de travailler à la formation de bons prêtres."

(Traduction: Mme Monique Amyot d'Inville)

(1) Pierre Coste, C.M., Monsieur Vincent: le grand saint du grand siècle. (Les soulignements sont de l'auteur.)

(2) Ibid. (Les soulignements sont de l'auteur.)

(3) “*Ad Cleri Disciplinam: The Vincentian Seminary Apostolate in the United States*” in “The American Vincentians”, J. E. Rybolt ed. (New York City Press, N.Y., 1988) pp. 97-162.

L'intercession pour les prêtres

Servir les prêtres selon le charisme de saint Vincent

Par Kevin Scallon, C.M.

C'est une grande préoccupation que je portais, lorsque j'étais directeur spirituel à l'Institut All Hallows au début des années 70, qui est à l'origine de la fondation de *L'Intercession pour les Prêtres*. En effet, des rapports ne cessaient d'arriver sur des anciens élèves abandonnant le sacerdoce, et ce parfois après seulement quelques années de ministère. Il s'agissait alors de savoir comment réagir à la situation, car malgré de nombreuses discussions, la situation semblait s'enliser. C'est en 1974, que j'entendis parler pour la première fois d'un mouvement américain nommé "*L'Intercession pour les Prêtres*". Cette idée m'a beaucoup marqué et je me suis alors dit qu'au moins nous pouvions prier pour le renouveau spirituel des prêtres. C'est à cette période que je fis une soudaine et très profonde expérience de la réalité du Christ dans ma propre vie qui fut source de conversion et qui allait avoir un impact majeur sur ma vie intérieure et mon exercice du sacerdoce.

C'est ainsi qu'en 1976, avec le concours du père Myles Rearden, C.M., je décidai d'organiser la première *Intercession pour les Prêtres*, sans véritablement connaître les implications d'une telle entreprise. La réaction initiale de la part des prêtres fut plutôt décevante. Les participants potentiels venaient s'inscrire, puis retiraient leur candidature au dernier moment. De ce fait, j'étais plongé dans l'incertitude ne sachant si je devais ou non continuer cette entreprise. Je mis alors Monseigneur O'Mahoney au fait de mon dilemme en ces mots: "Monseigneur, j'ai préparé cette *Intercession pour les Prêtres*, mais personne ne semble être intéressé." Je n'oublierai jamais sa réponse: "Même si vous n'êtes que deux, commencez". Il me sembla alors que c'était la voix du Seigneur que j'avais entendue ce jour là. Le programme commença donc cette année-là, le 16 juillet 1976, le jour de la fête de Notre Dame du Mont Carmel.

Le renouveau charismatique, qui était alors en plein essor, avait contribué au réveil spirituel de nombreux prêtres qui participèrent à cette intercession. En 1976, près de 150 prêtres prirent part à cet événement sur une période de quatre semaines. A l'heure actuelle, des centaines de prêtres originaires d'Irlande et d'ailleurs y participent. Durant ces dernières années, ce sont environ 1000 prêtres qui ont pris part à *L'Intercession pour les Prêtres* au mois d'août.

L'essor

Il devint vite évident qu'afin de polariser les divers courants représentés parmi les prêtres, *L'Intercession pour les Prêtres* devrait être fermement ancrée dans ce qui les unissait, plutôt que dans ce qui les divisait. Dès le départ jusqu'à maintenant, nous avons accordé aux participants une grande liberté. Ils n'étaient notamment pas tenus de s'inscrire à l'avance, ni de nous signaler leur arrivée, car au séminaire nous disposons toujours de nombreuses chambres prêtes à les accueillir. Ils n'étaient pas non plus tenus de nous informer de la durée de leur séjour, ni de leur

date de départ. Cette organisation semblait bien fonctionner, et en contrepartie, nous leur demandions de participer aux activités prévues au programme durant leur séjour.

Pourquoi l'Intercession pour les Prêtres?

L'intercession est la réponse que nous donnons à notre foi en l'Esprit-Saint, qui est présent et qui prie à l'intérieur de l'Église, Corps du Christ (Rom 8, 26). Pour un ministre ordonné de l'Évangile, c'est une participation mystérieuse à cette prière que le Saint Esprit fait en nous; la prière du Christ lui-même qui ... *dans les jours de sa chair, offrit à grands cris et avec larmes, des prières et des supplications* (Héb 5, 7) *et qui peut sauver parfaitement ceux qui s'approchent de Dieu par lui, étant toujours vivant pour intercéder en leur faveur* (Héb 7, 25). (Voir C.C.C. 2634)

L'intercession, élément essentiel du Sacerdoce éternel de Jésus, est également essentielle au ministère sacerdotal. *L'Intercession pour les Prêtres* nous permet de prier pour les intercesseurs, comme Jésus le fit lui-même. *Simon, Simon, Satan vous a réclamés pour vous passer au crible comme le blé. Mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas; et toi, quand tu seras revenu, affermis tes frères* (Luc 22, 31-32).

Il n'existe qu'un seul sacerdoce, Celui du Christ, il n'est qu'un seul sacrifice qui puisse nous sauver, celui de Jésus crucifié. Par le Baptême, ceux qui appartiennent au peuple de Dieu partagent ce sacerdoce dans un sens spirituel et mystique, formant l'Église, le Corps du Christ. Les Prêtres ordonnés y participent parce qu'ils représentent le Christ, Tête de l'Église. C'est grâce au ministère sacerdotal que l'Église entière peut exercer son sacerdoce spirituel, car seuls les prêtres agissant *in persona Christi* peuvent véritablement faire que l'offrande du Christ soit réellement présente parmi le peuple de Dieu qui s'unit avec Lui en faisant offrande de leur personne.

Agir "en la personne du Christ" implique plus que l'ordination sacerdotale. *Lumen Gentium* nous rappelle que la première condition requise d'un prêtre est la sainteté de sa vie (Par. 41). Telle est la raison de l'existence de *l'Intercession pour les Prêtres*, qui nous permet de prier pour notre sainteté, en tant que prêtres, pour les évêques et pour nos confrères du monde entier.

- Nous prions pour que les prêtres soient remplis de l'amour du Christ, pour qu'ils se sentent bien dans leur personne et dans leur vocation, et pour qu'ils aient la vie par la puissance du Saint Esprit.
- Nous prions aussi en action de grâce à Dieu pour les innombrables prêtres fidèles, pour qu'il puissent grandir dans l'amour du Christ et pour que le mot "Père" ait un sens pour tous ceux qui s'engagent sur la voie d'une nouvelle vie et de la sainteté.
- Nous prions pour les prêtres qui sont persécutés, emprisonnés, rejetés et pauvres.

- Nous prions pour accéder à une vie intérieure profonde qui libérera les prêtres du matérialisme et de la sensualité et pour mettre un terme au découragement, à l'indifférence et au cynisme.
- Nous prions pour qu'ils soient protégés des illusions du mal et préservés des confusions doctrinales et de la rébellion contre l'autorité dans l'Église.

L'Intercession pour les Prêtres s'est toujours distinguée par sa grande sincérité. La médisance et le cynisme en sont totalement absents. Chacun reconnaît humblement la nécessité du repentir, de la guérison et du renouvellement spirituel. La joie du Seigneur est manifeste. Chaque année nous constatons que les prêtres qui viennent prier pour leurs confrères repartent eux-mêmes grandement bénis du Seigneur. Telle a toujours été notre expérience. L'intercession est un travail de foi, mais c'est aussi par-dessus tout un geste d'amour profond pour le don du sacerdoce et pour tous les "vases d'argiles" dans lequel il est porté.

Thèmes de chaque journée

Chaque journée se déroule autour d'une thème quotidien spécifique:

Lundi: *Repentir et Réconciliation*

Le rejet général de la notion de péché dans le monde d'aujourd'hui a affecté la pensée de nombreux prêtres. L'accent mis sur le péché social, pertinent lorsqu'il est replacé dans son contexte, a empêché de nombreux prêtres de voir le péché dans leur propre vie. Nous abordons la nécessité du repentir de façon directe et en détail dans le contexte d'une célébration pénitentielle. Nous insistons pour que les prêtres célèbrent le sacrement de Réconciliation .

Mardi: *Guérison et Croissance*

Le ministère de guérison représente un des grands fruits apportés par le renouveau dans l'Eglise. Pour nous, comme pour Jésus dans les Evangiles, la guérison et l'évangélisation sont inséparables. La psychiatrie et la psychologie sont des outils utiles pour établir un diagnostic; mais seul, le Seigneur peut nous guérir. Seule la grâce du Christ peut rendre son intégrité à une vie brisée. C'est la raison pour laquelle nous offrons le sacrement des Malades lors de la Messe du mardi et que nous organisons ce jour-là un service de prière pour la guérison un peu plus tard en soirée. Les fruits si abondants de ce ministère au fil des ans pourraient à peine être exagérés.

Mercredi: *Marie, Mère de l'Église*

Nous remarquons de plus en plus l'importance pour les prêtres d'avoir une dévotion éclairée à la Mère de Dieu. Cette journée est consacrée à ce thème et se conclut par un acte de Consécration à Notre-Dame.

Jedi: *Le Sacerdoce et l'Eucharistie*

Cette journée est consacrée au renouveau de notre ordination sacerdotale et à des échanges sur le sacerdoce (2 Tim 1,6-7). À cet effet, nous faisons une para-liturgie qui inclut un

renouvellement de nos engagements du Baptême et des promesses faites devant l'évêque, lors de la Messe Chrismale du Jeudi Saint, et qui culmine par un temps de prière devant le Saint Sacrement. Les prêtres estiment que cette humble cérémonie constitue une expérience spirituelle très puissante et très émouvante.

Vendredi: Etre Disciple

"La première tâche des évêques et des prêtres, leurs assistants, est de 'prêcher l'évangile à tous les hommes' en gardant le commandement du Seigneur. Ils sont les messagers de la foi, qui attirent de nouveaux disciples au Christ; dotés de l'autorité du Christ, ce sont de véritables enseignants de 'la foi apostolique'. (CCC ff 888)

"Les évêques et les prêtres sanctifient l'Église par leur prière et leur travail, par leur ministère de la parole et de ses sacrements. Ils la sanctifient par leur exemple, 'non par la domination de ceux dont tu as la charge, mais en montrant l'exemple aux autres'. Ainsi 'en communion avec les fidèles dont ils ont la charge, ils peuvent atteindre la vie éternelle. " (CCC # 893)

"Notre vocation est d'embraser les coeurs des hommes, faire ce que le Fils de Dieu a fait, lui qui est venu mettre le feu au monde afin de l'enflammer de son amour. Il est donc vrai que je suis envoyé, non seulement pour aimer Dieu, mais pour le faire aimer. Il ne me suffit pas d'aimer Dieu, si mon prochain ne l'aime.(S.V. XII, 262)

"Or, si tant est que nous soyons appelés pour porter loin et près l'amour de Dieu, si nous en devons enflammer les nations, si nous avons vocation d'aller mettre ce feu divin par tout le monde, si cela est ainsi, dis-je, si cela est ainsi, mes frères, combien dois-je brûler moi-même de ce feu divin!"(S.V. XII 293)

Horaire quotidien

8 h. 30	<i>Petit-déjeuner</i>
9 h 30	<i>Prière du matin (Office Divin) Intercession</i>
10 h. 15	<i>Temps de silence (pour la prière privée, l'intercession et la réflexion silencieuses)</i>
11 h. 00	<i>Pause café</i>
11 h.45	<i>Eucharistie (mardi et jeudi, la liturgie de l'Onction des Malades sera incluse pour toute personne en faisant la demande).</i>
13 h. 00	<i>Déjeuner (suivi d'un temps libre de repos, récréation, etc..)</i>
15 h. 30	<i>Thé</i>
16 h. 00	<i>Lun.- Célébration Pénitentielle</i>
	<i>Mar.- Prière de guérison</i>
	<i>Mer.- Partage sur la foi</i>
	<i>Jeu. - Renouvellement du Sacerdoce</i>
17 h. 15	<i>Prière du soir (office Divin) et intercession avec adoration eucharistique</i>
18 h. 00	<i>Dîner</i>
19 h. 15	<i>Chapelet, suivi d'une conférence et d'un bref échange.</i>

Durant ces dernières années, nous avons appris à quel point il était important que ceux qui participent à *L'Intercession pour les Prêtres* fassent une expérience nouvelle de la célébration de la Liturgie des Heures et de la Liturgie de l'Eucharistie. C'est la raison pour laquelle, nous nous efforçons de donner une qualité aussi élevée que possible à notre célébration de la Liturgie. De nombreux prêtres ont témoigné combien cela avait été utile pour eux.

Un développement continu

L'Intercession pour les Prêtres, commencée en Irlande, s'est propagée en Angleterre, en Écosse, en France, en Australie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Nigéria, aux Philippines, pour finir là où elle avait commencé, aux États Unis.

Pour donner une idée de l'extension de ce ministère et de l'accueil qui lui est réservé, il peut être utile de citer en exemple l'expérience que nous avons faite aux Philippines. Deux retraites y furent organisées par nos soins en novembre 1993: l'une à Manille, l'autre à Cebu. 380 prêtres et 13 évêques participèrent à la retraite de Manille. A Cebu, 210 prêtres et 9 évêques, parmi lesquels se trouvait le Cardinal Vidal, assistèrent à cet événement. En novembre 1994, deux nouvelles retraites furent organisées: l'une à Tagaytay/Luzon, à laquelle vinrent 620 prêtres et 10 évêques, l'autre à Mindinao à laquelle assistèrent 230 prêtres et 80 séminaristes. Un confrère américain, qui avait passé sa vie principalement en Chine et au Vietnam et qui fit sa première retraite, déclara: C'est la meilleure retraite que j'ai faite dans ma vie". Au cours des deux dernières années, nous avons réalisé ce ministère auprès des prêtres originaires de 42 diocèses des Philippines. Nous avons l'intention d'organiser deux retraites supplémentaires pour les diocèses qui n'ont pas encore eu l'occasion de participer à cet événement. On nous a également demandé d'organiser une retraite *d'Intercession pour les Prêtres* pour la totalité de la hiérarchie de l'Eglise aux Philippines.

Suite à notre expérience aux Philippines en 1994, nous sommes allés exercer notre ministère auprès des prêtres à Hong Kong et à Macao. Nous y avons alors rencontré trois évêques de l'Église clandestine de Chine qui nous ont suppliés de venir dans leur pays pour y organiser des retraites pour leurs prêtres. Les préparatifs sont déjà en cours.

Dans tout ce travail, la puissance du charisme de saint Vincent est manifeste et tangible, mais, comme en toutes choses, il faut l'avoir vécu pour le comprendre. Cependant, cette démarche en faveur du renouveau spirituel des prêtres n'est pas sans recevoir ses critiques. Certains pensent qu'elle n'est pas pertinente dans une Eglise qui, à l'heure actuelle, tend à souligner le rôle du laïc. D'autres estiment qu'il s'agit d'une entreprise par trop sacerdotale, trop cléricale, donnant trop d'importance au sacerdoce. Personne n'était plus conscient que saint Vincent de l'importance du rôle du laïc aussi bien que du ministère ordonné. L'accent placé sur le rôle des laïcs et sur l'exercice de leur sacerdoce baptismal ne saurait en aucun cas diminuer l'importance et le rôle irremplaçable du ministère sacerdotal hiérarchique:

"Alors que le sacerdoce commun des fidèles se pratique dans la grâce baptismale qui se révèle dans une vie de foi, d'espérance et de charité, une vie selon l'Esprit, le ministère sacerdotal est au service du sacerdoce commun. Il permet de développer la grâce

baptismale de tous les chrétiens. C'est grâce au ministère sacerdotal que le Christ construit et dirige continuellement l'Église. C'est pourquoi il est transmis par un sacrement propre, le Sacrement de l'Ordre.

Dans, le service ecclésial du ministre ordonné, c'est le Christ lui-même qui est présent en son Église comme Tête du Corps, Pasteur de son Troupeau, Grand Prêtre du Sacrifice Rédempteur, Maître de Vérité. Tel est le sens de ce que affirme l'Église lorsqu'elle dit aux prêtres qu'en vertu du Sacrement de l'Ordre, ils agissent in persona Christi Capitis." (CCC # 1547-1548)

D'autres critiquent *l'Intercession pour les Prêtres* parce qu'elle se raccrocherait à une Eglise du passé, centrée sur les dévotions, donnant trop d'importance à l'adoration eucharistique, à la confession individuelle, au rosaire, etc... Peut-être y a-t-il de celui? Cependant, après vingt années de travail auprès des prêtres, j'ai appris qu'il était impossible de parvenir à un renouveau spirituel en tant que personne ou en tant que prêtre sans connaître la grâce d'un permanent repentir de ses péchés, ni sans rencontrer le Christ qui guérit à travers la prière et dans les sacrements, notamment l'Eucharistie. Le combat que j'ai mené contre le péché dans ma propre vie, en plus des longues heures que j'ai passé à entendre la confession de prêtres aux quatre coins du monde, m'ont convaincu de la nécessité permanente de ce type de ministère. En ces temps où le débat sur le renouveau du sacerdoce s'intensifie, je sais que le Seigneur a béni *l'Intercession pour les Prêtres* et qu'elle est source de grâce, de renouveau et de salut pour d'innombrables prêtres.

Soeur Briège McKenna, O.S.C.

Soeur Briège est Clarisse, en d'autres termes elle est membre de la congrégation des Soeurs de sainte Claire. Elle est l'auteur d'un livre intitulé *Miracles Do Happen (Des miracles aujourd'hui)*, qui est devenu un grand classique et qui a été traduit en 14 langues (y compris en chinois, en coréen et en japonais). En 1970, elle fut instantanément guérie d'une forme d'arthrite rhumatoïdale aiguë, lors de la célébration de l'Eucharistie en Floride, où elle vivait alors depuis 1967. Elle vint spécialement me rendre visite, car elle s'intéressait au travail de *l'Intercession pour les Prêtres*. Je remarquai alors immédiatement que le Seigneur l'avait dotée de multiples dons. Elle était déjà célèbre pour avoir le don de guérison, mais ce qui me frappa à son sujet c'était son extraordinaire charisme pour aider les prêtres dans le renouvellement de leur vie spirituelle et dans leur ministère sacerdotal. C'est à partir de ce moment-là que Soeur Briège participa à *l'Intercession pour les Prêtres*. Depuis 1985, avec la bénédiction et le soutien intégral de nos supérieurs respectifs, nous nous sommes rendus, soeur Briège et moi-même, dans de nombreux pays du monde dans le but de travailler pour le renouveau spirituel des prêtres. Je suis profondément convaincu que les fruits de notre labeur sont dûs en grande partie au don unique que Dieu lui a donné pour les prêtres de notre temps.

Le noyau central

Outre le ministère de soeur Briège, j'ai aussi la chance d'être aidé dans ma tâche par plusieurs autres prêtres: deux confrères de la Congrégation de la Mission, un Franciscain, deux

prêtres diocésain, un Pallotin, un Salésien et un Dominicain. Tous s'offrent chaque année pour participer au travail pendant les quatre semaines de *l'Intercession pour les Prêtres*. Leur dévouement dans leur participation à ce ministère et la fidélité qu'ils y apportent sont une source de grandes bénédictions pour les prêtres qui y viennent.

L'engagement des laïcs

Les laïcs ont dès le départ participé de diverses manières à *l'Intercession pour les Prêtres*. Pendant les huit à neuf premières années, l'hébergement était assuré par les Filles de la Charité. Chaque vendredi soir, des gens se rassemblent dans la chapelle de All Hallows et prient devant le Saint Sacrement pour tous les prêtres du monde. Un feuillet du rosaire a été spécialement conçu pour eux et à leur demande. Ce feuillet a été traduit en plusieurs langues et des dizaines de milliers d'exemplaires ont déjà été distribués dans différentes parties du monde. Les laïcs ressentent un besoin urgent, en même temps qu'ils en expriment un grand désir, de prier pour les prêtres de l'Église.

Conclusion

Le ministère de *l'Intercession pour les Prêtres* a été entrepris dans l'esprit de saint Vincent, dont le zèle, en ce qui concerne le renouveau du sacerdoce, est unique dans toute l'histoire de l'Église. J'aimerais conclure sur ces paroles de notre saint fondateur:

Oh! Messieurs, qu'un bon prêtre est une grande chose! Que ne peut pas faire un bon ecclésiastique! Quelles conversions ne peut-il pas procurer! Voyez Monsieur Bourdoise, cet excellent prêtre; que ne fait-il pas, et que ne peut-il pas faire! Des prêtres dépend le bonheur du christianisme ; car les bons paroissiens voient-ils un bon ecclésiastique, un charitable pasteur, ils l'honorent et suivent sa voix, ils tâchent de l'imiter. Oh! que nous devons tâcher de les rendre tous bons, puisque c'est là notre emploi, et que le sacerdoce est une chose si relevée! Mais, mon Sauveur! si un bon prêtre peut faire de grands biens, oh! qu'un mauvais apporte de mal quand il s'y adonne! O Dieu! qu'on a de peine à le remettre en bon état! O mon Sauveur! combien doivent les pauvres missionnaires se donner à vous pour contribuer à former de bons ecclésiastiques, puisque c'est l'ouvrage le plus difficile, le plus relevé, et le plus important pour le salut des âmes et pour l'avancement du christianisme! (S.V. XI 7-8)

* En ce qui concerne l'organisation quotidienne de *l'Intercession pour les Prêtres*, je vous renvoie à la brochure intitulée *Guidelines for the Intercession for Priests (Guide de l'Intercession pour les Prêtres)*

Développement généalogique de la Famille Vincentienne

Sr Betty Ann McNeil, FdlC

Depuis 1617, la Famille Vincentienne étendue n'a cessé de grandir jusqu'à comprendre plusieurs centaines de groupes différents d'hommes et de femmes, religieux et laïcs, catholiques et non-catholiques. Un tel record atteste de l'impact perdurant de la vie extraordinaire d'un homme dont le 400^{ème} anniversaire de l'ordination à la prêtrise sera célébré en l'an 2000. Cet anniversaire nous rappelle une fois encore l'héritage exceptionnel de charité et d'évangélisation que Vincent de Paul (1581-1660) a légué à sa descendance spirituelle.

Un majestueux arbre généalogique s'est développé du fait que sa mission, son esprit et sa règle ont été adaptés à de nombreuses cultures depuis sa fondation en France au dix-septième siècle. Ses plus larges branches supportent les communautés dans lesquelles saint Vincent fut lui-même personnellement impliqué, celles sous son patronage ou celles fondées par des membres de ses propres communautés. Un autre grand rameau comprend les nombreuses congrégations qui observent *les Règles Communes des Filles de la Charité*, issues de la collaboration de Vincent avec Louise de Marillac (1591-1660), pendant plus de trente ans (1). D'autres grandes ramifications de l'arbre généalogique présentent des communautés qui partagent également la mission vincentienne de servir Jésus-Christ dans les pauvres, dans un esprit d'humilité, de simplicité et de charité.

Objectif

Le *Vincentian Studies Institute*, dont la vocation est de promouvoir un intérêt vivant pour l'héritage vincentien, fit la recommandation de pousser la recherche jusqu'aux documents et aux traces de développement historique de la grande famille vincentienne à travers le monde dans une perspective généalogique(2). Cet effort de recherche à la base aboutit au "Projet d'Arbre Généalogique" et à son résultat, *l'Arbre généalogique de la Famille Vincentienne*, qui fournit de précieuses informations pour des recherches plus approfondies(3).

Le "Projet d'Arbre Généalogique" utilisa de nombreux critères pour distinguer les groupes à l'intérieur de la grande Famille Vincentienne. Une approche à différents niveaux permit de déterminer les critères qui caractérisent le degré de relation avec le Vincent de Paul historique et avec les premières fondations qu'il fit. Cette étude généalogique, ce projet a pris en compte les groupes catholiques et non catholiques, comprenant les congrégations religieuses, les sociétés de vie apostolique et les associations laïques d'hommes et de femmes, afin d'identifier les entités qui pourraient prétendre à une parenté avec Vincent de Paul.

La classification utilisée par le P. Raymond Chalumeau, C.M., fournit le cadre initial du développement des critères de ce projet (4). Cependant d'autres critères encore furent exigés, ainsi que des facteurs pour définir le degré de la parenté. D'un point de vue généalogique, l'affiliation à des fondations créées par Vincent de Paul lui-même et à ses *Règles Communes* représente la relation la plus proche, tandis que les fondations créées par les membres de ses communautés sont

reliées à un degré moindre.

Méthodologie

La recherche alla tout simplement du connu à l'inconnu. Initialement, l'information existante a été glanée et enregistrée en consultant les quelques listes nationales des communautés vincentiennes qui ont été publiées en Europe, plus particulièrement en France, Espagne et Italie (5). Cependant aucune liste unifiée et globale n'avait jamais été réalisée à un niveau international jusqu'à ce que l'*Arbre généalogique de la Famille Vincentienne* fut publié.

La méthode de recherche comprenant à la fois une enquête sur un plan international et une large consultation auprès des chercheurs vincentiens, des religieux individuels et des Conférences de Supérieurs Majeurs. Un questionnaire permit de rassembler des données élémentaires d'identification et des renseignements historiques en lien avec certains critères spécifiques. Les personnes interrogées étaient aussi invitées à fournir des informations concernant d'autres communautés que l'on pourrait contacter.

L'enquête, écrite en anglais, comprenait un questionnaire de deux pages, une lettre explicative, une enveloppe à l'adresse de l'expéditeur et un formulaire pour identifier d'autres communautés. Le tout fut traduit en français, espagnol, italien et allemand.

On se servit d'un système progressif de classement des données collectées, comprenant à la fois une recherche historique et collatérale. Les communautés qui pouvaient avoir une éventuelle parenté furent repérées dans des publications (telles que le *National Catholic Directory*, *The New Catholic Encyclopedia*, l'*Annuario Pontificio* et le *Dizionario degli Istituti di Perfezione*), en se basant sur le nom des congrégations (par exemple, la mention des paroles 'Vincent de Paul' ou 'Charité'), le lieu d'origine, la similarité de la mission et/ou de la spiritualité, et en utilisant les informations fournies par les réponses à l'enquête.

La classification des données rassemblées requit une analyse en fonction de diverses clés. Dans une première ébauche, on classa les renseignements par pays d'origine, puis par un numéro de code d'identification, soulignant l'affinité, le critère, le pays d'origine et l'année de la fondation. Une seconde classification selon chacun des critères utilisés permit aussi de faire un classement alphabétique des noms officiels des Congrégations. Un code d'identification signale si la communauté est restée essentiellement inchangée depuis sa fondation, s'est séparée d'une communauté mère, ou a engendré des rameaux devenus autonomes par la suite. Le code signale aussi si la communauté d'origine s'est réunie à une autre communauté d'une façon ou de l'autre (par fusion, union, etc.). Un autre code permet d'identifier les communautés appartenant actuellement à une fédération telle que la Fédération Vincentienne (Föderation Vincentinischer Gemeinschaften) en Allemagne, ou la Fédération des Soeurs de la Charité (autrefois la Fédération Elizabeth Seton) aux Etats-Unis. Pour faciliter le traitement des données et pour les retrouver avec facilité, chaque communauté est marquée de multiples références. Le rapport final est doté d'un index détaillé.

Enquête internationale

Les réponses ont été acceptées jusqu'en Mars 1995, où l'analyse commença. Pour toute la recherche collatérale, on consulta environ une cinquantaine de personnes (missionnaires étrangers, chercheurs vincentiens, anciens ou actuels responsables de congrégations). Des supérieures provinciales ou régionales des Filles de la Charité et 65 des quelques 170 conférences de supérieurs majeurs à travers le monde furent contactés pour demander leur collaboration en vue d'identifier des communautés diocésaines.

En Janvier 1993, l'enquête en anglais fut testée en Amérique du Nord. Six mois plus tard, le questionnaire révisé fut envoyé à travers le monde, dans les langues appropriées, à toutes les communautés qui avaient été identifiées au cours de la recherche historique et collatérale. Cent trente-sept communautés en Afrique, Amérique (Centrale, du Nord et du Sud), Asie, Australie et Europe, furent ainsi enquêtées, avec un taux de réponse approximatif de 90% . Dans quelques cas, le fondateur répondait personnellement au questionnaire!

La Conférence des Supérieurs Généraux des Religieuses en Allemagne traduit le questionnaire en Allemand et l'organisme homologue en Grande-Bretagne le diffusa parmi ses membres grâce à son bulletin. Une telle générosité rendit possible l'identification d'autres communautés diocésaines, qui ne figuraient pas dans *Annuario Pontificio*, où ne sont mentionnées que les congrégations de droit pontifical. De nombreux et intéressants commentaires offrirent des pistes pour de nouvelles découvertes. Par exemple: "J'ai rencontré un confrère, lorsque j'étais en Afrique, et il m'a parlé d'un groupe de soeurs en Tanzanie, qui suivaient la règle de Vincent de Paul." "J'ai rencontré un groupe de soeurs à Mexico appelées "Filles de la Charité", cependant je ne pense pas qu'elles appartiennent à la communauté de la "Rue du Bac".

Résultats

Le Projet d'Arbre Généalogique identifia 268 sociétés de vie apostolique et d'instituts de vie consacrée qui comprennent 239 institutions, 21 associations de laïcs et 8 congrégations anglicanes qui correspondaient au moins à un critère du *Projet d'Arbre Généalogique*.

Presque la moitié des instituts correspondaient à plus d'un critère et pouvait entrer dans plusieurs catégories. En outre, quinze instituts se réclament de l'esprit d'humilité, simplicité et charité, en plus d'avoir eu une Fille de la Charité ou un un Prêtre de la Congrégation de la Mission comme fondateur. En plus de ces instituts dont le principal rapport à saint Vincent est leur adaptation de ses " *Règles Communes*", il y a trente autres instituts qui suivent aussi les *Règles Communes* de saint Vincent. Le service des pauvres est le charisme fondamental de soixante-dix autres instituts dont trente font spécifiquement référence au service des *pauvres malades* et huit ont un *quatrième vœu qui est celui du service des pauvres*.

Afin de mettre en place le système de classification de cette étude, on détermina un critère de sélection ayant la précedence sur les autres. Ce rapport résume toute les informations disponibles concernant chaque groupe et classifie celui-ci seulement une fois, en fonction de son degré d'affinité avec saint Vincent. Cependant des catégories séparées distinguent les communautés dont les fondateurs furent eux-mêmes membres des Filles de Charité ou de la Congrégation de la Mission.

Le rapport montre que 99 fondateurs désignèrent Vincent de Paul comme patron de leur institut, et que 79 fondateurs choisirent ou adaptèrent les *Règles Communes des Filles de Charité* pour leur nouvel institut. Des dizaines de membres des communautés fondées par saint Vincent sont devenus eux-mêmes des fondateurs. La suite récapitule les résultats pour chaque critère:

- Saint Vincent de Paul fonda lui-même deux instituts et deux associations de laïcs.
- Cinquante institut, sept congrégations anglicanes et un institut séculier adoptèrent les *Règles Communes* de Vincent de Paul ou incorporèrent de façon substantielle ses principes essentiels dans leurs règles.
- Saint Vincent fut l'inspirateur, le conseiller, ou fut impliqué d'une autre manière dans neuf instituts.
- Trente neuf instituts et cinq associations de laïcs furent établis par des membres ou d'anciens membres de la Congrégation de la Mission.
- Dix neuf instituts et deux associations de laïcs furent établies par des membres ou d'anciens membres de la Compagnie des Filles de Charité.
- Trois instituts furent établis par des membres laïques de la Famille Vincentienne.
- Des Filles de la Charité ou des Prêtres de la Mission furent les inspirateurs de l'établissement de quatre instituts et de trois associations.
- Trois associations de laïcs ont bénéficié d'une influence continue de la part de membres de la Congrégation de la Mission ou de la Compagnie des Filles de Charité.
- Quatre-vingt dix neuf instituts et une association de laïcs ont Vincent de Paul comme l'un de leurs patrons.
- Cinq instituts, une congrégation anglicane et deux associations de laïcs professent le même esprit que la Congrégation de la Mission ou la Compagnie des Filles de la Charité.
- Six instituts ont adapté le charisme Vincentien d'évangélisation et de service des pauvres, mais en un unique objectif.
- Sept instituts et une association de laïcs sont également rattachés, mais d'une autre manière.
- Vingt six instituts nécessitent des recherches plus approfondies

Les Règles Communes des Filles de la Charité.

Les cinquante communautés qui observent ou ont adapté ce qui est généralement connu comme la Règle de saint Vincent, ont, dans de nombreux cas, saint Vincent de Paul pour patron et peuvent aussi avoir été fondées par un membre de la Congrégation de la Mission ou les Filles de Charité (6). Ceci permet de voir comment de nombreux instituts peuvent satisfaire à plus d'un critère. Sur la base des informations disponibles, on compte un total de quatre-vingts instituts catholiques suivant d'une manière substantielle les *Règles Communes des Filles de la Charité*, dont vingt sept furent fondés par soit une Fille de Charité soit par un membre de la Congrégation de la Mission.

Avant Vatican II et le Code de Droit Canonique de 1983, quelques instituts s'affilièrent aux Filles de Charité ou à la Congrégation de la Mission par liens spirituels, sans caractère juridique. Ce type d'affiliation à la Compagnie constituait un partage spirituel des suffrages, indulgences, prières et mérites de tous les membres de la Congrégation de la Mission. Plusieurs instituts obtinrent ce privilège: les Filles de Charité sous le patronage du P. Filippone (1727,

Italie); les Oblats de Marie Immaculée (1816, France); l'Institut de Nazareth (1865, Italie); les Soeurs de l'Eucharistie (1889, Grèce); et les Soeurs de Charité de saint Vincent de Paul de Paderborn (1841, Allemagne); les Soeurs Servantes des Pauvres (1880, Italie); et les Missionnaires Servantes des Pauvres (1887, Italie). Les Petites Soeurs de la Médaille Miraculeuse (1892, France) furent affiliées à l'Association de la Médaille Miraculeuse à Paris. L'affiliation en 1994 des communautés appartenant à la Fédération Vincentienne en Allemagne est l'exemple le plus récent.⁷

Union avec Paris

En 1850, il n'y eut pas seulement une, mais deux communautés qui s'unirent avec les Filles de Charité. Ce furent les Soeurs de Charité de Saint Joseph, fondées en 1809 par sainte Elizabeth Ann Seton (1774-1821, canonisée en 1975) à Emmitsburgh, Maryland, aux Etats-Unis, et les Soeurs de la Charité de Saint Vincent de Paul fondées en 1841 à Graz, en Autriche, pendant l'épiscopat de Romanus Francis Xavier Sebastian Zängerle, O.S.B., évêque de Graz (1824-1848).⁽⁸⁾ Par la suite, en plus de celles déjà mentionnées ci-dessus, d'autres communautés s'unirent aux Filles de Charité de Paris: les Soeurs Soignantes de Châlons-sur-Marne (1856); les Soeurs de Charité de Salzbourg (1882); et les Soeurs de Sainte Anne de Villiers-sur-Marne et Ormesson (1941); les Petites Soeurs de Marie Immaculée (1963); les Marienschwestern ou Petites Soeurs de Marie de la Médaille Miraculeuse (1964).

Antérieurement à l'élection du T. H. Père Jean-Baptiste Etienne, C.M. (Supérieur Général, 1843-1874), il semble qu'il y avait une certaine opposition à l'union d'autres communautés avec les Filles de Charité de Paris. Par exemple, une communauté de Vienne s'était constituée à la demande de l'Impératrice Caroline Augusta d'Autriche à cause d'un besoin urgent de religieuses pour soigner les malades à domicile. Ne pouvant pourvoir à la formation religieuse des candidates par les Filles de Charité françaises, mais désirant créer une fondation basée sur les *Règles Communes des Filles de Charité* de saint Vincent, l'Impératrice obtint la règle de Vincent d'un institut de Soeurs de la Charité de Galice qui était originaire de Varsovie (1652, Pologne), issu d'une fondation faite par saint Vincent et sainte Louise eux-mêmes. ⁽⁹⁾

Origine géographique

Les instituts examinés dans cette étude se sont développés à travers le monde entier: 75% en Europe, principalement en Europe de l'Ouest (193); 13,5% en Amérique, principalement en Amérique du Nord (22) et Amérique Centrale (10); 9,32% en Asie; 1,8% en Afrique et 4% en Australie.

De nombreux évêques réclamaient des Filles de la Charité pour leurs diocèses, mais la Compagnie était souvent dans l'impossibilité d'accéder à leurs demandes. Ayant besoin de personnel, de nombreux évêques s'unissaient pour fonder des communautés diocésaines, utilisant ou adaptant le modèle vincentien. Beaucoup de copies non certifiées de la *Règle de Vincent* circulèrent librement, spécialement parmi les évêques, pour faire face aux urgents besoins apostoliques et firent éclore des répliques des Filles de Saint Vincent en de nombreux endroits.

Ce développement coïncide avec la période révolutionnaire de la fin du dix-huitième siècle qui détruisit la vie religieuse dans la plus grande partie de l'Europe Catholique. Une

renaissance suivit au dix-neuvième siècle. De plus, l'exploration et la colonisation par des Européens lança des flots de gens vers des terres nouvelles, transplantant les cultures et créant de nouveaux besoins d'évangélisation à travers le globe. Par la suite, les missionnaires européens réalisèrent combien étaient essentielles les vocations indigènes pour une évangélisation effective.

Evangélisation missionnaire

Louise de Marillac et Vincent de Paul eux-mêmes envoyèrent leurs fils et leurs filles comme missionnaires en Pologne, Irlande et Madagascar, où des congrégations indigènes furent fondées par la suite. Celles-ci comprennent les Soeurs de la Sainte Foi (Irlande, 1867), les Petites Soeurs de Marie Immaculée (Madagascar, 1934) et d'autres..

Le P. Vincent Lebb, C.M., par exemple, missionnaire en Chine au début du vingtième siècle chercha à établir des ponts pour franchir les fossés culturel et linguistique. Lebbe se déclara sans cesse en faveur de l'inculturation de l'Évangile par les Missionnaires européens, spécialement par le développement du clergé indigène et religieux. Lebbe créa la Congrégation de Saint Jean-Baptiste (1928, Chine) et les Petites Soeurs de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus (1929, China). Ces congrégations fournirent un clergé indigène qui préserva la foi en Chine en dépit du Communisme.

En Amérique, les Soeurs de Charité de Saint Vincent de Paul de Satu-Mare (1842, Roumanie) établirent une mission aux États-Unis qui se transforma en deux congrégations diocésaines: les Soeurs Vincentiennes de la Charité (1902, Pittsburgh; 1928, Bedford). Le P. José Vilaseca, C.M., fonda les Hermanos Josephinos (1872) et les Hermanas Josephinas (1877), afin de combler le vide laissé par le clergé religieux étranger expulsé du Mexique.

D'autres établissements se reliant au charisme vincentien en terres de mission comprennent les Soeurs de l'Immaculée Conception (1901, Chine); les Filles du Sacré-Coeur (1914, Chine); les Filles de Sainte Anne de Kankow (1920, Chine); la Congrégation Vincentienne (1927, Inde), les Filles de Marie, Mère de Miséricorde (1961, Nigeria); les Soeurs Missionnaires des Pauvres du Christ (1978, Philippines); les Soeurs Missionnaires de la Présentation (1987, Le Salvador) et les autres qui servent maintenant courageusement dans l'Église du Silence.(10)

Date de fondation

Beaucoup d'éléments favorisèrent la croissance précoce et la rapide expansion des fondations de Vincent de Paul. En premier lieu, il y a l'originalité de la règle qu'il donna aux Filles de la Charité et qui fut très attirante pour d'autres. En 1646, saint Vincent, tout d'abord, la soumit pour approbation à Jean François de Gondi, archevêque de Paris (1654-1662).(11) Ce premier document était le résultat de trente années d'expérience vécues par les premières Soeurs de la Confrérie de Charité des Servantes des Pauvres Malades des Paroisses. En collaboration avec sainte Louise de Marillac, qu'il appelait Mademoiselle Legras, saint Vincent a dans l'esprit la réalité sociale et religieuse du dix-septième siècle français dans cette première version de sa règle.

Les Filles de la Charité de saint Vincent de Paul se développèrent à partir du modèle de

la Confrérie de Charité paroissiale.(12) Comme prototype de règles pour femmes apostoliques, ces règles ne représentaient pas seulement un changement révolutionnaire dans le contexte de l'époque, mais aussi elle étaient inspirée par l'Esprit et elle furent donc durables. Bien que n'étant pas les tout premiers à tenter une telle initiative, saint Vincent et sainte Louise furent les premiers à réussir leur projet sur une grande échelle.(13) Beaucoup d'influences diverses ont contribué à produire le levain de charité qui forme le vaste monde de la Famille Vincentienne aujourd'hui. Parmi celles-ci, les *Règles Communes* de Vincent de Paul ont joué le rôle le plus important.

Beaucoup d'évêques, aussi bien en France qu'à l'extérieur, adoptèrent très tôt les règles et le modèle de service apostolique promu par saint Vincent et les adaptèrent aux besoins pastoraux de leurs diocèses. Simultanément, les communautés de femmes étaient nécessaires pour assurer la permanence des nouvelles écoles qui commençaient à apparaître, spécialement pour les petites filles. Ceci fit faire un pas de plus en direction des femmes apostoliques.

La mission vincentienne à travers les siècles.

Le visage de la pauvreté humaine commença à changer au dix-septième siècle, requérant de nouvelles formes de réponses. La misère des villes progressait pendant que la France en général continuait d'ignorer la pauvreté rurale. Le capitalisme se développait au milieu de la renaissance culturelle, de la réforme religieuse et de la montée du Protestantisme. Une grande partie de l'Europe regardait au-delà des mers à la recherche de nouvelles opportunités.

Cette étude identifie approximativement 100 communautés qui ont Vincent de Paul comme patron de leur congrégation. La Belgique à elle seule a eu plus de cinquante communautés diocésaines connues sous le nom de Soeurs de la Charité de Saint Vincent de Paul. Les fils et les filles des fondations directes de saint Vincent ont établi environ soixante communautés distinctes dans au moins neuf pays différents à travers le monde, le tiers de celles-ci étant situées en Chine. Environ quarante fondateurs ont soit adapté les *Règles Communes* de Vincent de Paul, soit les ont adoptées pour leur institut depuis 1660, lorsque Louise de Marillac et Vincent de Paul furent morts l'un et l'autre. Quelques exemples de ces communautés depuis plusieurs siècles comprennent les Filles de la Charité de la très Sainte Annonciation de Ivrea (1744, Italie), la Société Anglicane de la Mission Sacrée, (1894, Grande Bretagne), les Soeurs de la Charité du Cardinal Sancha, (1869, Cuba), les Soeurs de la Providence de Holyoke, Massachusetts, (1892, USA) et l'Institut de la Charité, (1924, Brésil).

Dix-huitième siècle

L'Europe se lance dans l'exploration et la colonisation, et fait fortune en Afrique, Asie et Amérique. En 1743, moins de dix ans après sa canonisation, l'église Saint Vincent de Paul à Laval, au Québec, devient la première paroisse dans le monde à être ainsi appelée du nom du grand apôtre de la charité. La pauvreté urbaine s'étendait en Europe alors que les transports terrestres s'amélioraient. Dès 1727, en Sicile, les Filles de la Charité sous le patronage du P. Placide Filippone choisissaient Vincent de Paul comme patron pour leur institut à Palerme, où l'on soignait les malades, les orphelins et les veuves. Cet institut pourrait être le premier à avoir été fondé hors de France.

Confrontés aux défis interculturels inhérents à l'évangélisation, les missionnaires rassemblaient fréquemment des jeunes femmes indigènes pour les aider dans leurs missions étrangères, les formant à imiter l'exemple de saint Vincent. Les Prêtres de la Mission en Chine organisèrent de nombreux instituts diocésains de cette manière, commençant dès 1750 lorsque les Filles de la Charité Chinoises du Tonkin (Chungqing) furent fondées. Cette communauté a la caractéristique d'être la première communauté fondée hors d'Europe.(14)

Une combinaison de facteurs, comprenant des révolutions, un plus haut niveau de natalité, une migration interne et l'urbanisation, contribua à une émigration massive vers de nouvelles terres sur des continents étrangers, et aussi à des besoins sociaux urgents. Beaucoup d'évêques à travers l'Europe cherchèrent à reproduire le modèle vincentien dans leurs diocèses. Cela eut pour résultat la création des Soeurs de la Charité de Saint Vincent de Paul de Trecate (1733, Italie), les Soeurs de la Charité de Strasbourg (1734, France), les Soeurs de Saint Vincent de Paul de Rumbek (1756, Belgique), la Fraternité des Femmes Hospitalières de la Sainte Croix (1790, Espagne) et les Soeurs de la Charité de Saint Vincent de Paul de Majorque (1798, Espagne).

Dix-neuvième siècle.

La Révolution Française, qui commença en 1789, provoqua à la fin la dispersion des communautés et l'émigration de beaucoup de leurs membres. Beaucoup conservèrent la tradition Vincentienne et l'incorporèrent à de nouveaux instituts et groupes de laïcs. Ainsi, les Soeurs de la Charité de Saint Jeanne Antide (1799, Besançon) et des communautés diocésaines en Autriche et en Allemagne, connues comme les Soeurs de la Charité de Saint Vincent de Paul, fondées à Zams (1823), Munich (1832), Innsbruck (1839), Graz (1841), Paderborn (1841) et Fribourg (1846). La sphère de l'influence Vincentienne s'élargit et un effet d'ondulation se produisit.

Le succès des oeuvres de charité paroissiales de saint Vincent et la viabilité de ses communautés apostoliques non-cloîtrées fournirent, en temps opportun, des modèles pour répondre aux pressants besoins sociaux parmi les pauvres et la classe moyenne naissante. Soeur Rosalie Rendu, FdIC, (1786-1856), introduisit le bienheureux Frédéric Ozanam (1813-1853) à pratiquer la charité et devint son guide. Cette collaboration joua un rôle important dans la fondation de la Société de Saint-Vincent de Paul (1833, France) qui impliqua les laïcs dans une action paroissiale effective envers les pauvres.

L'immigration européenne porta avec elle les valeurs de la mission Vincentienne de l'autre coté de l'Océan Atlantique. Ceci, ainsi que l'impact de l'exploration et de la colonisation des Amériques, furent les facteurs qui déterminèrent le P. Louis Guillaume Valentin Dubourg, S.S., (1766-1833) à inviter une veuve, Elizabeth Ann Bayley Seton (1774-1821) à Baltimore (1808) pour y établir une école Catholique de filles et plus tard une fraternité (1809). En 1816, alors évêque de Louisiane (1815-1826), Dubourg invita aussi le P. Félix de Andreis, C.M., (1778-1820), et le P. Joseph Rosati, C.M.,(1789-1843), (premier évêque de Saint Louis, Missouri 1823-1843) à installer la première mission Vincentienne en Amérique du Nord.(15)

Les Sulpiciens français aidèrent Elizabeth Ann Seton, qui devint la première personne née sur le sol des Etats-Unis à avoir été canonisée. Les Sulpiciens l'aidèrent à obtenir la Règle de Vincent de Paul pour les Filles de la Charité de Saint Joseph, qui est le premier institut religieux féminin fondé aux Etats-Unis (Emmitsburg, 1809).(16) Plusieurs autres communautés en

Amérique du Nord (aussi appelées Soeurs de la Charité de Saint Vincent de Paul) essaimèrent de la fondation d'Emmitsburg. Celles-ci furent installées à New-York, (1846), Cincinnati dans l'Ohio (1852), Convent Station dans le New Jersey (1859), Greenburg en Pennsylvanie (1870) et Halifax au Canada (1856).(17) Les Religieux de Notre-Dame du Sacré-Coeur (1924, Canada) se développèrent à partir des Soeurs de la Charité de l'Immaculée Conception (1854, Canada). Ces instituts constituent maintenant la Fédération des Soeurs de la Charité qui commença en 1947 par une collaboration pour promouvoir la cause de canonisation d'Elizabeth Seton. De nos jours ces communautés et d'autres qui partagent le charisme vincentien se regroupent dans des actions durables qui renforcent la mission de la Compagnie de la Charité.

Vingtième siècle

Deux guerres mondiales, des crises économiques, le communisme, le nazisme et le fascisme apportèrent un nouveau degré de complexité aux besoins humains dans le monde. Les cris des pauvres d'aujourd'hui continuent de susciter de nouvelles initiatives en leur faveur. Parmi les branches institutionnelles les plus récentes de la charité vincentienne il y a les Fils de la Charité (1918, France) consacrés au service les pauvres; les Catéchistes Missionnaires (1950, Panama) qui assurent le ministère pastoral et la catéchèse au Panama; les Missionnaires de Marie Immaculée et les Serviteurs des Travailleurs (1952, Espagne) qui évangélisent la jeunesse et les jeunes adultes du monde ouvrier. La poussée de l'Eglise vers la mission *ad gentes* a donné un élan supplémentaire à l'évangélisation et par là même de nouvelles semences de vie religieuse ont germé dans des terres différentes, telles que le Nigéria, le Salvador ou l'Eglise du silence. Dix-sept nouvelles fondations ont été créées à travers le monde depuis Vatican II.

Regroupements

Plusieurs regroupements sont spécialement importants dans la grande Famille Vincentienne. Parmi les plus anciens, citons la branche de Strasbourg issue des Soeurs de la Charité de Strasbourg (1734, France), dont la descendance spirituelle (dispersée pendant la Révolution Française) forme maintenant la Fédération Vincentienne d'Allemagne, rassemblée sous le patronage de Vincent de Paul. Les Soeurs de la Charité de Graz (1841, Autriche) naquirent d'un rameau de Strasbourg par l'intermédiaire d'une branche de Munich et plus tard furent réunies aux Filles de la Charité de France en 1850. Soeur Léopoldine Brandis, FdIC (1815-1900), devint la première Visitatrice (provinciale) et fonda en 1878 un groupe laïc d'infirmières à domicile pour assister les malades, qui se transforma en Marienschwestern, une communauté de religieuses (connues également sous le nom de Soeurs de Marie de la Médaille Miraculeuse). En 1964, Mère Suzanne Guillemin, FdIC, Supérieure Générale, reçut soixante dix-neuf soeurs de la province d'Autriche de la communauté des Marienschwestern chez les Filles de la Charité de Paris.

Après avoir lu une biographie de Vincent de Paul, l'Evêque Clémens Droste zu Vischering fut si impressionné qu'il fonda les Soeurs de la Miséricorde de Münster (1808, Allemagne) pour servir les pauvres, les malades et les nécessiteux. L'Evêque incorpora des concepts vincentiens dans la règle qu'il composa. Cette règle devint un modèle pour d'autres fondateurs, spécialement l'Evêque Joannes Zwijssen qui créa plusieurs communautés en Hollande à partir de cette branche. Peter Joseph Triest désirait retrouver l'esprit de Vincent de Paul, aussi forma-t-il trois congrégations en Belgique pour servir les pauvres.

Cherchant à préserver la foi parmi les peuples catholiques en suscitant l'esprit missionnaire parmi les fidèles, la famille des Trinitaires (USA) établie par le P. Thomas A. Judge, C.M., comprend: l'Apostolat Missionnaire du Cénacle (1909, New York), les Serviteurs Missionnaires de la Très Bénie Trinité (1912, Philadelphie), les Serviteurs Missionnaires de la Très Sainte Trinité (1929, Mobile) et une récente branche laïque, l'Institut Missionnaire de la Sainte Trinité (1964, New York). Plusieurs autres fondateurs adaptèrent des éléments de la mission et du charisme vincentiens pour les instituts qu'ils créèrent. Parmi ceux-ci: saint Louis-Marie Grignon de Montfort et la Bienheureuse Marie Louise Trichet, saint Paul de la Croix, saint Gaspare de Bufalo, saint Charles Joseph Eugène de Mazenod, saint Jean Bosco et Mère Thérèse de Calcutta. (18).

Oecuménisme et mission vincentienne

L'appel oecuménique du service Vincentien en inspira aussi d'autres tels que Florence Nightgale (1820-1910) et Théodore Fliedner (1800-1864). Nightingale apprit des Filles de la Charité de Paris la manière de soigner les soldats en temps de guerre, avant de constituer son corps d'infirmières laïques appelé l'Association Anglicane de Charité. Fliedner, un pasteur protestant évangélique qui avait été frappé par les oeuvres vincentiennes de charité et l'organisation des Filles de la Charité au cours de ses voyages à travers l'Europe (spécialement en Hollande et en Angleterre), forma des diaconesses laïques en Allemagne en 1836. (19) La Société de la Sainte Croix (Angleterre, 1855) fut créée pour le clergé anglican. Après sa conversion à la foi chrétienne, par la médaille miraculeuse, Alphonse Ratisbonne fonda deux communautés pour promouvoir le dialogue entre Chrétiens et Juifs: les Soeurs de Notre Dame de Sion (1843, Paris) et les Pères de Sion (1852, Paris).

Un auteur rapporte que même les Quakers envisageaient la création d'un institut religieux d'infirmières semblable aux Soeurs de la Charité. (20) En dépit de l'identité canonique séculière des Filles de Saint Vincent, leur costume religieux distinctif (spécialement leur large cornette) avait un réel attrait pour quelques fondateurs. Parmi ceux-ci il y eut l'Evêque Horace Potter et Miss Harriett Starr Cannon (1824-1896) dont la Communauté Anglicane de Sainte Marie (1865, New York) adopta un habit et une coiffe très semblables à l'habit et à la cornette à ailes des Filles de la Charité.

Le mouvement d'Oxford en Grande Bretagne fut une terre féconde qui suscita des instituts religieux dans la Communauté Anglicane.(21) L'un de ses directeurs, le Révérend Edward Bouverie Pusey (1800-1882), dit: "Newman et moi sommes venus séparément à penser qu'il est nécessaire d'avoir quelques Soeurs de la Charité dans l'Eglise Anglo-Catholique." (22) Pusey put obtenir une copie des *Règles Communes des Filles de la Charité* qu'il utilisa lorsqu'il élaborait une règle pour la Confrérie Anglicane de la Sainte Croix.

Le réseau mondial de la Charité

Les découvertes du "Projet d'Arbre Généalogique" sont un point de référence pour les responsables de communautés, leurs membres et les chercheurs. L' "Arbre Généalogique de la Famille Vincentienne" est l'unique étude internationale rassemblant toutes les communautés dont

est connue l'appartenance à la grande Famille Vincentienne du patriarche de la charité, saint Vincent de Paul. Cette oeuvre unique contient des illustrations et un bref résumé sur chacune des 268 communautés, décrivant sa fondation (date, lieu et nom du fondateur), sa mission et le siège de sa Curie Générale (s'il y a lieu). Pour faciliter des recherches plus approfondies, une bibliographie est fournie pour chaque nom, ainsi qu'un index détaillé. On trouvera en annexe les listes des communautés, en ordre chronologique par critères, et les adresses des organismes internationaux consacrés aux études Vincentiennes.

L'Institut des Etudes Vincentiennes espère vivement que la monographie de l'arbre généalogique de la Famille Vincentienne aidera à mieux comprendre comment la vision de Vincent de Paul défie le temps. Pussions-nous garder bien vivante la flamme de son zèle en poursuivant sa puissante oeuvre d'évangélisation et de charité, l'adaptant à l'évolution des besoins sociaux!

Traduction: Mme Monique Amyot d'Inville

NOTES

1. John Rybolt, C.M., "From Life to the Rules: The Genesis of the Rules of the Daughters of Charity" *Vincentian Heritage* 12, pp. 2 (Automne 1991, pp. 173-99). Voir aussi Miguel Pérez-Flores, "The Common Rules of the Daughters of Charity " trad. Stafford Poole, C.M., *Vincentian Heritage* 8, pp. 1 (Hiver 1987), pp. 1-26.
2. L'Institut des Etudes Vincentiennes (*Vincentian Studies Institute*) est cosponsorisé par les provinces des Filles de la Charité et la Congrégation de la Mission aux Etats-Unis et peut être contacté par l'intermédiaire du P. Edward Udovic, C.M., Presiding Officer, Depaul University, 2233 North Kenmore Avenue, Chicago, IL 60614-3594 USA (Tél: 773-325-7348, Fax: 773-325-7279, E-Mail: eudovicawppost.depaul.edu).
3. Betty Ann McNeil, FdIC, *Monograph I. The Vincentian Family Tree* (Vincentian Studies Institute 1996) est disponible chez Depaul University Bookstore, Vincentian Heritage Department, 2419 North Sheffield Avenue, Chicago, IL 60614 (Tél: 1-800-700-8086 ou Fax: 312-325-7701). Prix: US\$20
4. Raymond Chalumeau, C.M., "La descendance spirituelle de saint Vincent de Paul". *Bulletin des Lazaristes de France* 69 (1979); Chalumeau utilise sept critères.
5. Ibid. Voir aussi Nicolas Mas, C.M., *Fundación de las Hijas de la Caridad in España*, (106-140), *Anales de la Congregación de la Misión*, 85-86 (1979), pp. 106-140. Luigi Mezzadri, C.M. "Quando la Legge libera il Dono." *La Regola della Figlie Della Carita di Vincenzo de' Paoli* (Milan: Jaca Book, 1986), pp. 28-31; Miguel Pérez-Flores, C.M., "The Common rules of the Daughters of Charity", pp. 23-25.
6. L'expression "règle de Vincent" sans autre spécification se rapporte aux *Règles Communes des Filles de la Charité* en ce qui concerne les Instituts féminins et aux *Règle Communes de la Congrégation de la Mission*, en ce qui concerne les instituts masculins. Pour les communautés de femmes établies après 1672, les références à la règle de saint Vincent se rapporte au document promulgué le 5 Août 1672 par le successeur de saint Vincent, le T. H. Père René Alméras, C.M., (1613-1672, Supérieur Général de 1661-1672). Alméras distribua la règle originale de saint Vincent en chapitres et incorpora des enseignements oraux du fondateur. C'est devenu le texte habituellement appelé "la règle de Vincent de Paul", qui s'est transmis de génération en génération, bien que ce soit un remaniement du texte de saint Vincent et sainte Louise. Voir Rybolt, "From Life to Rules", pp. 173-99.
7. En 1994 les membres des communautés de la Fédération Vincentienne (Allemagne) furent affiliés à la Famille de Vincent de Paul par un acte du Rev. Père Robert P. Maloney, C.M., Supérieur Général. Voir Alphonsa Richartz, FdIC, "Affiliation," *Echo* no.1 (Janvier 1995), 42-44. Pour en savoir plus sur l'affiliation, voir Miguel Perez Flores, C.M., "Los Antigos Privilegios de la Congregación de la Misión y el nuevo Ordenamiento Canonico", *Vincentiana*, No. 1-2 (1992), pp. 35-97.
8. Mère Etienne Hall, S.C., (1806-1872), supérieure des Soeurs de la Charité de Saint Joseph à Emmitsburg, fut avisée en Août 1849 par le T. H. Père Jean-Baptiste Etienne, C.M., Supérieur

Général des Filles de la Charité (1843-1874) que l'union de la communauté d'Emmitsburg avec les Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul de Paris avait été approuvée. Le premier institut religieux fondé aux Etats-Unis, les Soeurs de la Charité de Saint Joseph d'Emmitsburg, fusionnait officiellement avec les Filles de la Charité françaises en mars 1850, quand les soeurs firent leurs voeux de la manière prescrite pour les Filles de la Charité en France. A ce moment la province des Etats-Unis avait trente maisons, avec environ 300 soeurs. Les Soeurs de la Charité de Saint Vincent de Paul de Graz (Autriche) s'unirent avec les Filles de la Charité de Paris en Novembre 1850. L'ensemble de la communauté de Graz comprenait quatre établissements et vingt quatre soeurs. Une période de rapide augmentation des vocations suivit à la fois aux Etats-Unis et en Autriche. ASJPH, First Council Book, 4. ADCP, *Livre des Conseils*, 18 Juillet 1849. Voir aussi John Mary Crumlish, D.C., 1809-1959 (Emmitsburg, 1959), 64; 68-69; 290, note 46. Soeur Leopoldine Brandis à Mère Etienne Hall, 10 Février 1852, Graz in *Deceased Sisters. 1903*, 69-70. "Extracts from M. Etienne's Journal," *Union with France*, 125-26. La relation de 1876 des apparitions à la maison-mère des Filles de la Charité, rue du Bac, en 1830, par sainte Catherine Labouré, FdIC (1806-1876, canonisée en 1947) rapporte que la Bienheureuse Vierge avait parlé des communautés demandant l'union avec les Filles de la Charité. "Une communauté cherchera à s'unir avec vous. Ce n'est pas d'usage, mais je l'approuve. Dites-leur de le faire. Dieu bénira l'union; une grande paix en résultera et la communauté croîtra et se développera." (Joseph I. Dirvin, C.M., *Saint Catherine Labouré of the Miraculous Medal* (Rockford, Illinois: TAN Books, 1958), pp. 84-85).

9. Le lieu exact où se trouvait l'institut qui avait les *Règles Communes des Filles de la Charité* n'est pas clair. Voir Louise Sullivan, FdIC, Lettre 447, du 19 Août 1655, aux soeurs Marguerite, Madeleine et Françoise, à Varsovie, et "Instruction to three Sisters who were being sent to Poland " *Spirituals Writing of Louise de Marillac* (New York: 1991), 477-79, 791.

10. Cette étude omet toute information à propos des communautés servant maintenant dans l'Eglise du silence, à cause du communisme, de façon à ne pas compromettre la sécurité de leurs membres.

11. Jean-François-Paul de Gondi, coadjuteur de Paris, signa l'Acte d'approbation de la Compagnie le 20 Novembre 1646. Il était le neveu de Jean-François de Gondi, archevêque de Paris. Voir Marie Poole, coéditeur, lettre 773, août ou septembre 1645 à Jean-François de Gondi, archevêque de Paris, Correspondence, Conférences, Documents (New City Press: 1990), t. 2, p. 599 et ibid., lettre 860, écrite entre août et novembre 1646, à Jean-François de Gondi t. 3, p.59. Voir aussi, ibid., t. 2, p. 773 et t. 3, pp.860.

12. Les Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul évoluèrent depuis les premières soeurs travaillant dans les Confréries de Charité des Servantes des Pauvres Malades des Paroisses, ainsi qu'avec les Dames de Charité, à l'Hôtel-Dieu de Paris.

13. Pour une connaissance approfondie des femmes dans l'Eglise de France pendant cette période et de leur réaction aux besoins sociaux, voir Elizabeth Rapley, *The Dévotes. Women & Church in Seventeenth-Century France* (McGill-Queen's University Press, 1993).

14. Pour une connaissance approfondie des communautés indigènes, en Chine voir Fernand Combaluzier, C.M., "Congrégations chinoises indigènes dans les vicariats lazaristes," *Le clergé indigène dans les missions de Chine confiées aux congrégations françaises* (Paris: Oeuvre de

Saint-Pierre Apôtre, 1945), pp. 15-25.

15. John E. Rybolt, C.M., "Three Pioneer Vincentians," *Vincentian Heritage*", no 1. (automne 1993), p. 153-68.

16. Le P. Louis Guillaume Valentin Dubourg, S.S., supérieur de St Mary's College, à Baltimore, invita Elizabeth Ann Bayley Seton, devenue veuve, dans cette ville, en 1808, pour y établir une école Catholique de filles. Un riche séminariste, Samuel Cooper, finança généreusement le projet, mais il choisit un site à la campagne, dans l'ouest du Maryland, donnant l'argent nécessaire pour acheter la propriété des Sulpiciens de 212 acres près d'Emmitsburg, le berceau de la communauté aux Etats Unis. Le *registre* des compte-rendus de l'Assemblée Sulpicienne du 14 Mars 1809 relate: "Il s'agit de l'acquisition d'un terrain près d'Emmitsburgh pour y fonder une communauté de jeunes filles, à peu près sur le même plan que les Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul; qui s'unissent pour soigner les malades, pour l'instruction des petites filles dans toutes les disciplines de l'éducation chrétienne." En accord avec la règle que l'Évêque John Carroll approuva en Janvier 1812 pour sainte Elizabeth Ann Seton, ses Soeurs de la Charité de St Joseph furent sous l'autorité du supérieur des Sulpiciens américains (qui était aussi le supérieur de St Mary's College et du Séminaire de Baltimore). Ainsi, la Société de Saint Sulpice aux Etats-Unis devint le Protecteur canonique des Constitutions des Soeurs de la Charité de St Joseph. Avant l'union avec la France, la fraternité avait des supérieurs sulpiciens (la plupart d'entre eux connaissaient très bien les Filles de la Charité de France avant la Révolution qui précipita les prêtres à émigrer en Amérique). Ces supérieurs sulpiciens inculquèrent le charisme vincentien à la communauté américaine et l'en nourrirent. Le P. Guillaume V. Dubourg (1809-1809), le P. John Baptist David (1809-1811), qui obtint de France les *Règles Communes des Filles de la Charité*, le P. Jean Dubois (1811-1826), qui modifia les *Règles Communes* pour s'adapter aux besoins de l'Eglise en Amérique et suggéra d'unir la communauté Américaine avec les Filles de la Charité de France, le P. John F. Hickey (1830-1841), le P. Louis R. Deluol (1826-1830), qui négocia avec succès l'union avec la France en 1848-1849. Bien que jamais nommé supérieur, le P. Simon Bruté devint le directeur spirituel de la Mère Seton (1812-1821), il transmit la Règle de saint Vincent et encouragea activement les enseignements et la spiritualité vincentiens parmi les nouvelles soeurs. Voir aussi: Sister John Mary Crumlish, 1809-1959 (Emmitsburg, 1959) et Annabelle Melville, *William Louis Dubourg* (2 vol., Chicago, 1986), p. 177.

17. Les Soeurs de la Charité de Saint Joseph, fondées par sainte Elizabeth Ann Seton à Emmitsburg, Maryland, commencèrent à servir à New York en 1817. Entre 1817 et 1841 la communauté d'Emmitsburg ouvrit des missions dans onze états et resta sous la juridiction des Mères Elizabeth Seton, Rose White et Augustine Decourt, et de MM. Xavier Clark et Etienne Hall. La communauté des soeurs de New York devint une branche autonome en 1846. L'année 1817 pourrait être citée pour sa date de fondation, mais cette date, comme de nombreuses autres étudiées par le [Projet d'Arbre Généalogique], marque l'année où la mission commença sous l'administration de la communauté mère avant qu'elle ne devienne indépendante. L'origine de l'histoire de bien des instituts dans cette étude est complexe. Aussi quelques instituts donnèrent plusieurs dates pour leur fondation. Par exemple, l'inauguration de leur première mission, la déclaration d'autonomie, l'approbation épiscopale ou pontificale, etc. Telles les Soeurs de la Charité de Saint Vincent de Paul dont les racines à New York datent de 1817, les Soeurs de la Charité de Saint Joseph d'Emmitsburg ouvrirent la mission à Cincinnati en 1829 et furent sous les administrations nommées ci-dessus entre 1829-1852. Elles devinrent les Soeurs de la Charité de

Cincinnati en 1852 après que la communauté d'Emmitsburg se fut unie en 1850 avec les Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul de Paris.

18. McNeil, *The Vincentian Family Tree*, xxiii.

19. Le mouvement d'Oxford fit surgir de nombreux instituts religieux dans la « communion anglicane » sur la base sur leurs homologues catholiques. Voir A.M. Allchin, *The Silent Rebellion. Anglican Religious Communities, 1845-1958* (London, 1958), 556-61. Allan T. Cameron, *Religious Communities of the Church of England* (London, 1918). Les Diaconesses de l'Eglise Protestante furent fondées en 1836 en Allemagne sur les bords du Rhin à Kaiserwerth par Théodore Fliedner, un pasteur évangéliste protestant, inspiré par les oeuvres de charité vincentiennes en Europe. *Dizionario degli Istituti di Perfezioni*, 1973, (Edizioni Pauline, Rome), s.v. "Fliedner, Theodor" t. 4, p.76-79, "Diaconesse di Kaiserwerth" t. p. 477, "Diaconesse de Strasburgo" t. 3, p. 484-85.

20. Ralph W. Sockman, *The Revival of Conventual Life in the Church of England in the Nineteenth Century* (W.D. Gray : New York, 1917), p. 106.

21. Anson, *The Call of the Cloister*, 1-28. Cameron, *Religious Communities*, 8-13. Voir aussi: Kenneth Sott Latourette, *Christianity in a Revolutionary Age. Volume Two: The Nineteenth Century in Europe, The Protestant and Eastern Churches* (Harper and Brothers: New York, 1959), 276-78.

22. Sockman, *Revival of Conventual Life*, 107.

Bibliographie Vincentienne

AVIS

AUX LECTEURS ET AUX AUTEURS !

Désormais, la *Bibliographie* de VINCENTIANA s'appellera *Bibliographie Vincentienne* parce qu'elle se concentrera sur les livres qui ont une relation directe avec saint Vincent et la spiritualité vincentienne, ainsi qu'avec la vie et les oeuvres de la Congrégation de la Mission et de la Famille Vincentienne. Ces livres seront accompagnés d'une recension, car il correspond à notre revue, dont la vocation est de promouvoir la connaissance de ce qui a trait à saint Vincent et à son actualité, de les présenter aux lecteurs.

Toutefois, à la suite, sous la rubrique **Bibliographie générale** on donnera les références des livres traitant d'autres sujets, qui ont pour auteurs des membres de la Congrégation de la Mission, sans toutefois y ajouter de recension.

VINCENTIANA renouvelle l'invitation aux auteurs à lui envoyer leurs livres.

* * * * *

VINCENT DE PAUL

Correspondance - Conférences - Documents

volume VI

aux éditions New City Press, 1996

Ce livre donne la traduction en anglais des lettres de saint Vincent de juillet 1656 à novembre 1657. Il est édité par trois Filles de la Charité, les soeurs Marie Poole, Julia Denton et Elinor Hartman.

On peut le commander à: Vincentian Translation Project - St. Joseph's Provincial House - 333 South Seton Avenue - Emmitsburg, Maryland 21727-9297 - USA.

PIERRE MIQUEL

Vincent de Paul

Fayard - Paris 1996 (521 pages)

Pierre Miquel est professeur à la Sorbonne. Spécialiste des guerres de religions, il a voulu écrire une biographie approfondie de saint Vincent. Il l'a fait avec beaucoup de sympathie et même de ferveur. C'est intéressant. Certains points sont assez nouveaux comme le contexte des tensions religieuses dans lequel la jeunesse de saint Vincent s'est déroulée.

Cependant, on est surpris que, dans un ouvrage qui se veut de qualité, les références soient si peu nombreuses et que parfois les expressions qui concernent la vie ecclésiastique soient imprécises sinon déconcertantes. D'autre part, la figure de saint Vincent a du mal à ressortir au milieu des multiples événements historiques sur lesquels l'auteur s'étend à plaisir. Celui-ci, beaucoup plus à l'aise dans l'histoire générale que dans celle d'une biographie, a du

mal à mettre en valeur le caractère spirituel de son sujet. En fait, ce livre présente beaucoup plus saint Vincent dans l'histoire que la vie elle-même de saint Vincent. (Yves Danjou, C.M.)

On peut le commander à: La Procure, 95 rue de Sèvres, 75006 Paris.

ROBERT P. MALONEY, C.M.

Il Signore ascolta il grido dei poveri

Lineamenta di spiritualità vincenziana

édité par C.L.V. Edizioni Vincenziane, Rome, 1997 (229 pages)

Ce livre est la traduction en italien, par Stefano Angiuli, C.M., du livre bien connu de notre Supérieur Général *He Hears the Cry of the Poor. On the Spirituality of Vincent de Paul*, New City Press, New York, 1995. On trouvera une recension de ce livre dans *Vincenziana* 1995/2 p. 135.

On peut le commander à: C.L.V. - Via Pompeo Magno, 21 - 00192 Rome.

OUVRAGE COLLECTIF

Commemorazioni in memoria del

“Signor Manzella” Prete della Missione

Editions Stampacolor, Sassari, 1995, 2 volumes (352 et 289 pages)

Comme cela est dit dans le titre, ces deux volumes rapportent les discours prononcés lors des célébrations commémoratives du P. Manzella, C.M., tenues annuellement le jour anniversaire de sa mort, survenue le 23 octobre 1937, jusqu'en 1959 (1er volume).

Après les commémorations de 1959, il y eut un long “silence manzellien”. On célébrait l'eucharistie le jour anniversaire de sa mort, sans discours commémoratif, en obéissance à une disposition de l'archevêque de Sassari.

En 1967, trentième anniversaire de la mort de notre serviteur de Dieu, et ensuite depuis l'année 1972 jusqu'à aujourd'hui, on reprit les discours commémoratifs avec la participation et la bénédiction de l'archevêque de Sassari (2e volume).

On trouvera des témoignages très précieux du Cardinal Gérôme Hamer, ex-secrétaire de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, de nombreux évêques, de prêtres diocésains et de confrères qui ont connu, aimé et estimé le P. Manzella.

C'est la voix de toute l'Eglise, clercs et fidèles, toujours très nombreux en ce jour où on rappelle la mémoire de l'apôtre de la Sardaigne, qui met en relief les merveilles que le Seigneur a accompli par son intermédiaire.

JEAN-GABRIEL PERBOYRE, C.M.

Correspondance

publié par les Provinces de France, Rome, 1996 (324 pages)

Les Provinces de France viennent de rééditer le précieux livre de la correspondance de Perboyre, publié à Pékin en 1940. Cet ouvrage, d'un intérêt exceptionnel en raison du témoignage que ces lettres nous donnent sur l'itinéraire spirituel et l'action de Perboyre, était devenu introuvable. Les Provinces de Paris et Toulouse, viennent de réaliser une édition critique, après une révision d'après les textes originaux. Ce livre, bien qu'il soit en langue française, est cependant susceptible d'intéresser les personnes de tous pays, intéressées par cette grande figure vincentienne, les bibliothèques, les maisons de formation de la Congrégation ...

On peut le commander à la *Procure de la Maison-Mère* (95, rue de Sèvres - 75006 Paris) ou à la *Maison Provinciale de Toulouse* (16, Grande Rue Saint Michel - 31400 Toulouse), pour la somme de 60 FF pour la Famille Vincentienne (C.M., FdIC, ...) Ou de 80 FF, prix public.

JOSEPH EYLER, C.M.

Monseigneur Sontag, Martyr en Perse

publié par sa nièce, à Mutzig, 1996 (163)

Mgr Sontag, C.M., fut missionnaire en Perse (aujourd'hui l'Iran), archevêque d'Ispahan, puis Délégué Apostolique en Perse. Il est mort martyr avec des milliers de chrétiens, en 1918.

C'est à la demande de la nièce de Mgr Sontag que le P. Eyler a écrit cette biographie, présentée dans une édition luxueuse, agrémentée de belles photos.

On peut commander ce livre en écrivant à: Imprimerie Girold - 67190 Mutzig - France. Ou à: La Procure, 95 rue de Sèvres, 75006 Paris.

BRUCE INNES

Priest & Scientist

Joseph Slattery - Australia's First Radiographer

Crawford House Publishing, Bathurst, 1996 (116 pages)

Ce livre retrace la vie de ce prêtre de la Congrégation de la Mission, né en 1896 en Irlande, qui enseigne dans notre Collège St Stanislas de Bathurst, en Australie, où il découvrit expérimentalement les Rayons-X, pratiquement en même temps que l'allemand Röntgen. Il fut aussi un des pionniers de la transmission par radio. Il mourut en 1931.

Cet ouvrage essaye de pénétrer dans la vie de cet homme exceptionnel, qui fut à la fois professeur, savant et prêtre. Il analyse l'influence du P. Slattery sur la science d'aujourd'hui et montre comment sa personnalité a marqué ceux avec qui il a vécu.

ALAIN SCHERRER

Le Père Pedro de Manantenaso

Editions du Puits Fleuri, Hericy, 1996 (?? pages)

C'est le second livre sur le P. Pedro Opeka, C.M., missionnaire à Madagascar. Avec l'association humanitaire Akamasoa, qu'il a créée, il fait vivre tous les jours 15 000 personnes de Tananarive, qui vivaient sur les dépotoirs et dans la rue, en haillons, sans hygiène, sans scolarisation.

Avec ses collaborateurs, il a construit 15 villages où chacun trouve un toit décent, du travail, sa dignité, où chacun réapprend la vie sociale. Il prépare en outre des centres de vie dans tout Madagascar. C'est, en même temps, la Bonne Nouvelle de l'Evangile qu'il leur annonce.

On peut le commander à: La Procure, 95 rue de Sèvres, 75006 Paris.

CEVCO (OUVRAGE COLLECTIF)

Lineas de renovación Vicentina

Cuadernos Vicentinos No. 13

Publié par la Maison Provinciale C.M. de Colombie, Bogota 1996 (111 pages)

La Commission d'Etudes Vincentienne de la Province de Colombie (CEVCO) a voulu aborder un point d'importance vitale: la formation permanente. Ce Cahier aborde successivement ce thème en fonction de 4 points de vue différents:

- dans la vie de saint Vincent,
- en fonction de l'Eglise et du service des pauvres,
- dans nos Règles, Constitutions, Directoires et Ratio Formationis,
- dans les dernières Assemblées Générales.

LUIGI MEZZADRI, C.M.

Prima che si rompe il cordone d'argento

Pregare alla scuola di S. Vincenzo

édité par C.L.V. Edizioni Vincenziane, Rome, 1996 (189 pages)

Recueil de prières, où s'expriment les talents poétiques de l'auteur, divisé en 9 chapitres: Prières de la foi et de l'inévidence - Prières mariales - Prières à l'école de la parole - Prières vincentiennes - Sainte Luise et ses compagnes - L'année sainte vincentienne - Saint Jean-Gabriel Perboyre - Prière du pèlerin et du volontaire - Prières éparses.

On peut le commander à: C.L.V. - Via Pompeo Magno, 21 - 00192 Rome.

Bibliographie générale

- JEAN-MARIE ESTRADA, C.M., *Aïna - la vie. Mission, culture et développement à Madagascar*. L'Harmattan, Paris 1996 (303 pages)
- TIMOTEO MARQUINA, C.M., *Al vuelo de la gracia (Poemario Mariano). Devociones, Invocaciones y Advocaciones*. Editorial La Milagrosa (García de Paredes, 45 - 28010 Madrid), 1994 (149 pages)
- ANTON STRES, C.M., *Svoboda in pravičnost. Oris politične filozofije* (Liberté et Justice, traité de philosophie politique), publié à Mohorjeva Družba, Celje 1996 (240 pages)
- STANKO ŽAKELJ, C.M., *Čudodelna Svetinja* (La Médaille Miraculeuse); Recueil de méditation édité par la Maison Provinciale de Filles de la Charité à Ljubljana-Črnuče, 1996 (72 pages)